

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2297

28 août 2015

SOMMAIRE

ALM Group	110256	EuroAsie S.A.	110213
Automotive Components Europe S.A.	110211	HDL Enterprises, S.à r.l.	110255
Avola Patrimoine & Associés S.A.	110211	IK Investment Partners S.à r.l.	110255
Avrone S.à r.l.	110211	Indoor Montage S.à r.l.	110216
Azzurinvest S.A.	110210	Infando S.A.	110216
Belgrave Capital Luxembourg S.A.	110212	ING (L) Protected	110216
Bergen S.à r.l.	110212	Invenergy Poland Darlowo Holdings S.à r.l.	110216
Beta Lula Central S.à r.l.	110210	Jadedream & Cie S.C.A.	110219
Bikbergen S.à r.l.	110211	JER Adriana S. à r.l.	110210
Black Diamond CLO 2006-1 (Luxembourg) S.A.	110212	KED Resources Luxembourg 1 S.à r.l.	110218
CEPF II Regatta 1 S.à r.l.	110215	Kensington Italy Retail Holdco S.à r.l.	110218
CEPF II Regatta Holdings S.à r.l.	110213	KH II Estates 205 S.à r.l.	110219
CEP III First Equity S.à r.l.	110213	Kidoria S.à r.l.	110210
CEP II Starck S.à r.l.	110212	KoSa Foreign Investments S.à r.l.	110218
Cialo Real Estate S.A.	110214	Koudourrou S.A.	110210
CLdN Cobelfret S.A.	110214	Kronos Vision Fund	110217
CONLUX HOLDING S.A., société de gestion de patrimoine familial	110214	Lenta Luxembourg S.à r.l.	110218
Corestate Vie Developments S.à r.l.	110211	Luxmedica S.A.	110223
Cranberry Corp S.A.	110215	Main Street 823 (Proprietary) Limited S.à r.l.	110225
CSCP II Holdings Luxco S.à r.l.	110217	Miller Holdings S.A.	110223
DB Project S.A.	110215	Mont-Fort Investments S.à r.l.	110220
Dentsply CH S.à r.l.	110217	Netflix Luxembourg S.à r.l.	110256
Element Six Technologies S.à r.l.	110214	Sokuna Sàrl	110215
Elvir Nuhanovic s.p. Gradbene Storitve	110224	Solid Ventures	110217

JER Adriana S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 134.613.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015113272/9.

(150121375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2015.

Kidoria S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10a, rue des Mérovingiens.
R.C.S. Luxembourg B 173.140.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015113293/10.

(150121235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2015.

Koudourrou S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle Rolach.
R.C.S. Luxembourg B 55.348.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2015113296/10.

(150121472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2015.

Beta Lula Central S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 65.020.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 176.746.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Beta Lula Central S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015113988/12.

(150122093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Azzurinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 133.352.

Il est à noter que Mr Gilles JACQUET, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg et Lux Konzern S.à r.l., ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, enregistrée au RCS sous le numéro B 80 993 ont démissionné de leur fonction d'administrateur de la société, en date du 10 juillet 2015.

Le commissaire aux comptes C.G. Consulting S.A., ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, enregistrée au RCS sous le numéro B 102 188 a également démissionné en date du 10 juillet 2015.

Luxembourg, le 10 juillet 2015.

Référence de publication: 2015113969/13.

(150123520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Avola Patrimoine & Associés S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du Dix Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 112.273.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015113966/9.

(150123266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Automotive Components Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon Ier.
R.C.S. Luxembourg B 118.130.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015113965/10.

(150122653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Avrone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch, 14, rue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 67.621.

Les documents de clôture de l'année 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Mersch, le 10 juillet 2015.

Référence de publication: 2015113967/10.

(150123187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Corestate Vie Developments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 188.984.

Die Koordinierten Statuten vom 18. Juni 2015 wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Diekirch, der 09. Juli 2015.

Référence de publication: 2015114076/11.

(150122436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Bikbergen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 183.591.

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 1^{er} juillet 2015 a pris acte de la démission de Monsieur Eric Vanderkerken de son mandat de gérant de catégorie A.

L'assemblée générale ordinaire a nommé en son remplacement en tant que gérant de catégorie A Monsieur Chris van den Ameele, né le 7 juin 1966 à Bergen op Zoom (Pays-bas), domicilié au 23, An der Steekaulen, L-5243 Sandweiler. Monsieur van den Ameele est nommé pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015113991/14.

(150122913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Bergen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 171.397.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10. Juillet 2015.

Référence de publication: 2015113986/10.

(150122814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Belgrave Capital Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 157.271.

Les comptes annuels au 30 septembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société Belgrave Capital Luxembourg S.A.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2015113984/12.

(150123394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Black Diamond CLO 2006-1 (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 115.069.

La décision suivante a été prise par le conseil d'administration de la Société en date du 2 juillet 2015:

- de renouveler le mandat de Deloitte Audit S.à r.l. en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société pour une période arrivant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires à tenir en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2015.

Pour la Société

Shehzaad Atchia

Administrateur

Référence de publication: 2015113993/15.

(150123682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

CEP II Starck S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 121.535.

Il résulte des résolutions prises par l'associé de la Société en date du 30 juin 2015 que:

1. Erica Kathleen Herberg a démissionné de sa fonction de membre du conseil de gérance de la Société avec effet au 1^{er} juillet 2015:

2. William Cagney, avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, 4th floor, L-1653 Luxembourg, a été nommé en tant que nouveau membre du conseil de gérance de la Société pour une période illimitée, avec effet au 1^{er} juillet 2015:

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2015.

CEP II Starck S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2015114111/17.

(150122740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

CEP III First Equity S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 179.994.

Il résulte des résolutions prises par l'associé de la Société en date du 30 juin 2015 que:

1. Erica K. Herberg a démissionné de sa fonction de membre du conseil de gérance de la Société avec effet au 1^{er} juillet 2015:

2. William Cagney, avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, 4th floor, L-1653 Luxembourg, a été nommé en tant que nouveau membre du conseil de gérance de la Société pour une période illimitée, avec effet au 1^{er} juillet 2015:

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2015.

CEP III First Equity S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2015114112/17.

(150122722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

EuroAsie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 15, rue du Fort Bourbon.
R.C.S. Luxembourg B 179.096.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale tenue en date du 22 mai 2015:

En date du 22 mai 2015, il a été mis un terme au mandat de commissaire aux comptes de IC Dom-Com Sàrl, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen (G.D.Luxembourg), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.133127,

et il a été nommé en remplacement, avec effet immédiat:

- Monsieur Jérôme Girault, né le 19 mai 1974 à Sélestat (France) et résidant professionnellement au 4, place de Paris, L-2314 Luxembourg (G.D.Luxembourg).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2015.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2015114199/18.

(150123515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

CEPF II Regatta Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 197.417.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de la Société en date du 08 juillet 2015, de:

- accepter la démission de Monsieur Jonathan PETIT en tant que gérant de la société avec effet immédiat;

- nommer Monsieur Allan NIELSEN, né le 29 janvier 1968 à Bov, Danemark résidant professionnellement au 8 Unipension RE K/S, Smakkedalen, DK-2820 Gentofte, Danemark, en tant que gérant B de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée;

- reclasser Madame Lucinda CLIFTON-BRYANT, en tant que gérant B de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée; et

- reclasser Monsieur Sean MURRAY en tant que gérant A de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2015.

Référence de publication: 2015114117/19.

(150122822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Cialo Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 125.220.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015114125/9.

(150122075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

CLdN Cobelfret S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.
R.C.S. Luxembourg B 55.803.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Jadot / Vivek Pathak

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2015114128/11.

(150122022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Element Six Technologies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 99.628.

Extrait d'une résolution prise par les associés de la société en date du 30 juin 2015:

M. Walter Friedrich Hühn avec adresse professionnelle à Hanauer Landstrasse, 291 - 293, 60314 Frankfurt, Allemagne a été nommé gérant de Classe A de la société avec effet au 30 juin 2015 pour une période indéterminée.

M. Adrian Wilson avec adresse professionnelle au King's Ride Park, Ascot, Berkshire SL5 8BP, Royaume-Uni, a démissionné de son mandat de gérant de Classe A de la société avec effet au 24 avril 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 09 juillet 2015.

Référence de publication: 2015114189/14.

(150123373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

CONLUX HOLDING S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 11, avenue de la Porte Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 49.383.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 30 juin 2015

L'Actionnaire unique accepte la démission de l'Administrateur suivant:

- M. Alexis Kamarowsky avec effet au 30 juin 2015,

L'Actionnaire unique accepte la nomination de l'Administrateur suivant:

- M. François Manti, né le 7 octobre 1970 à Algrange (F), avec adresse professionnelle au 11, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg avec effet au 30 juin 2015. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle en 2019

Les administrateurs de la société, Mr Federigo Cannizzaro di Belmontino et Jean Marc Debaty ont pour nouvelle adresse 11, Avenue de la Porte-Neuve L-2227 Luxembourg

Luxembourg, le 30 juin 2015.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2015114140/20.

(150123096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Sokuna Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7651 Heffingen, 31A, Am Duerf.

R.C.S. Luxembourg B 147.844.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015114929/9.

(150122601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Cranberry Corp S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 185.110.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2015114143/11.

(150122684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

DB Project S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 148.573.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 21 mai 2015

Conformément à l'article 51, al. 6 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales, les administrateurs restants procèdent à la nomination, par voie de cooptation, de Monsieur Jean-Marie LEGENDRE, né le 01/02/1946 à Paris (France), domicilié au 56, boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 Luxembourg, au titre d'administrateur en remplacement de Monsieur Norbert SCHMITZ, administrateur démissionnaire.

Cette nomination sera soumise pour ratification à la prochaine assemblée générale.

Pour la société

DB PROJECT S.A.

Référence de publication: 2015114168/15.

(150122677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

CEPF II Regatta 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 197.424.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de la Société en date du 08 juillet 2015, de:

- accepter la démission de Monsieur Jonathan PETIT en tant que gérant de la société avec effet immédiat;
- nommer Monsieur Allan NIELSEN, né le 29 janvier 1968 à Bov, Danemark résidant professionnellement au 8 Unipension RE K/S, Smakkedalen, DK-2820 Gentofte, Danemark, en tant que gérant B de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée;
- reclasser Madame Lucinda CLIFTON-BRYANT, en tant que gérant B de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée; et
- reclasser Monsieur Sean MURRAY en tant que gérant A de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2015.

Référence de publication: 2015114118/19.

(150122823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Indoor Montage S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6450 Echternach, 13, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 104.021.

Der Jahresabschluss zum 31.12.2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2015114396/10.

(150123331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Infando S.A, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 189.235.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2015114397/10.

(150122747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

ING (L) Protected, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.
R.C.S. Luxembourg B 82.219.

Le bilan au 31 mars 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2015.

NN Investment Partners Luxembourg S.A.

Par délégation

Référence de publication: 2015114418/12.

(150122171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Invenergy Poland Darlowo Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 164.878.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 26 juin 2015

En date du 26 juin 2015, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- D'accepter les démissions de Madame Mounira MEZIADI, de Monsieur Tobias STEMMLER et de Monsieur Tamas MARK, de leur mandat de gérant de Catégorie B avec effet au 3 juillet 2015.

- De nommer Monsieur François-Xavier GOOSSENS, né le 8 mai 1976 à Bruxelles (Belgique), résidant au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Monsieur Michael VERHULST né le 25 août 1969, à Almelo (Pays-Bas), résidant au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, et immatriculée au RCS Luxembourg sous le numéro B 103336 en tant que gérants de Catégorie B avec effet au 3 juillet 2015. Leur mandat aura une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2015.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2015114401/22.

(150122731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Solid Ventures, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 148.530.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015113613/9.
(150121530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2015.

Kronos Vision Fund, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAF - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 167.369.

Le Rapport Annuel Révisé au 31 décembre 2014 et la distribution de dividende relative à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2015 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015114467/11.
(150122432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Dentsply CH S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 20.000,00.
Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 182.825.

EXTRAIT

La résolution suivante a été adoptée par les associés en date du 18 juin 2015:
La démission de Monsieur Brian ABBEY, de son mandat de gérant de la société, a été acceptée avec effet le 9 juin 2015.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 juillet 2015.
Pour extrait conforme
Signature
Référence de publication: 2015114156/15.
(150123607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

CSCP II Holdings Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 166.353.

Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 06 juillet 2015

Il résulte des décisions écrites de l'Associé Unique de la Société les décisions suivantes (traduction libre):
- d'accepter la démission des personnes suivantes:
* Kevin Fusco, en qualité de Gérant de catégorie A de la Société avec effet immédiat;
* Yasemin Bulut, en qualité de Gérant de catégorie B de la Société avec effet au 26 juin 2015;
- de nommer les personnes suivantes avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:
* Michael Saulnier, né le 14 janvier 1980 à Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 375, Park Avenue, NY-10152 New York, en qualité de Gérant de catégorie A de la Société.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juillet 2015.
Signature
Un mandataire
Référence de publication: 2015114148/19.
(150123523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

KED Resources Luxembourg 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 182.564.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015114470/9.

(150123566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Lenta Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: RUB 154.090.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 160.411.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 juillet 2015.

Référence de publication: 2015114514/10.

(150122548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Kensington Italy Retail Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 197.601.

Les statuts coordonnés au 29/06/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/07/2015.

Me Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2015114458/12.

(150122272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

KoSa Foreign Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.838.018.850,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 100.563.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 18 juin 2015 que la société suivante a été nommée réviseur d'entreprises agréé de la Société avec effet au 18 juin 2015 et jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui approuvera les comptes au 31 décembre 2014:

- Ernst & Young, une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Sydrall 2, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 47771.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 juillet 2015.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2015114466/23.

(150122851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

KH II Estates 205 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68/70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 179.847.

—
Extrait des résolutions circulaires du Conseil de Gérance de la Société en date du 15 juin 2015

Il est à noter que

- le siège de la Société se trouve désormais au 68/70, boulevard de la Pétrusse, L-2320, Luxembourg;
- l'adresse des gérants de catégorie B, Miranda Lansdowne et Pamela Valasuo, se trouve désormais au 68-70, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2015.

Mandataire

Référence de publication: 2015114481/16.

(150123577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Jadedream & Cie S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 168.114.

L'an deux mille quinze, le vingt-deuxième jour du mois de juin;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), sous-signé;

A COMPARU:

Monsieur Didier KIRSCH, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

agissant en sa qualité de mandataire (le "Mandataire") de la gérance de la société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg "JADEDREAM S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 168097, elle-même agissant en sa qualité d'associé-commandité et gérant unique (le "Gérant Commandité") de la société en commandite par action constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg "JADEDREAM & CIE S.C.A.", établie et ayant son siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 168114, (la "Société"),

dûment autorisé à cet effet conformément aux résolutions du Gérant Commandité du 19 juin 2015.

Ledit Mandataire a requis le notaire instrumentant de prendre acte de ce qui suit:

1) La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 avril 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1269 du 22 mai 2012,

et les statuts (les "Statuts") ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 15 novembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 66 du 8 janvier 2014,

- en date du 4 juin 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2218 du 21 août 2014, et

- en date du 25 février 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2218 du 21 août 2015.

2) Conformément à l'article 5 des Statuts, le capital social de la Société est fixé à un million trente-trois mille cent dix-sept Euros et quatre-vingts Cents (1.033.117,80 EUR), divisé en trente-six mille cent vingt-deux (36.122) actions de catégorie A (les Actions de Catégorie A) et une (1) action de catégorie B (l'Action de Catégorie B), avec une valeur nominale de vingt-huit Euros et soixante Cents (28,60 EUR) chacune, entièrement libérées.

3) Conformément à l'article 5 des Statuts, le Gérant Commandité est autorisé dans les limites du capital autorisé:

- à réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves de capital;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- à supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires quant à l'émission ci-dessus mentionnée d'actions supplémentaires contre apports en espèces ou en nature.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq (5) ans à partir de la date de la publication de l'acte de constitution de la Société (i.e.: 22 mai 2012), et peut être renouvelé par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici n'auraient pas été émises par le conseil d'administration.

4) Par résolutions prises en date du 19 juin 2015 (les "Résolutions"), le Gérant Commandité a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quarante-sept mille neuf cent cinq Euros (47.905,- EUR), en vue de porter le capital souscrit de son montant actuel d'un million trente-trois mille cent dix-sept Euros et quatre-vingts Cents (1.033.117,80 EUR) à un million quatre-vingt-un mille vingt-deux Euros et quatre-vingts Cents (1.081.022,80 EUR), par la création de mille six cent soixante-quinze (1.675) nouvelles Actions de Catégorie A avec une valeur nominale de vingt-huit Euros et soixante Cents (28,60 EUR) chacune (les "Nouvelles Actions"), émises avec une prime d'émission totale de trois cent cinquante-deux mille quatre-vingt-cinq Euros (352.085,- EUR).

5) Les Nouvelles Actions ont été entièrement libérées, ensemble avec la prime d'émission, par un apport en numéraire. La preuve du paiement de la somme globale de trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix Euros (399.990,- EUR) a été donnée au notaire soussigné qui le constate expressément.

6) En conséquence d'une telle augmentation du capital, le premier alinéa de l'article 5 des Statuts sont modifiés et auront désormais les teneurs suivantes:

"Le capital social émis de la Société est fixé à un million quatre-vingt-un mille vingt-deux Euros et quatre-vingts Cents (1.081.022,80 EUR), divisé en trente-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-sept (37.797) actions de catégorie A (les Actions de Catégorie A), qui seront détenues par l'associé commanditaire (l'Actionnaire de Catégorie A) en représentation de leur participation limitée dans la Société, et une (1) action de catégorie B (l'Action de Catégorie B) qui sera détenue par l'associé commandité (l'Actionnaire de Catégorie B), en représentation de sa participation illimitée dans la Société, les actions ayant une valeur nominale de vingt-huit Euros et soixante Cents (28,60 EUR) chacune."

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de mille neuf cents Euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au Mandataire, ès-qualités qu'il agit, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et domicile, ledit Mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: D. KIRSCH, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 26 juin 2015. 2LAC/2015/14276. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 8 juillet 2015.

Référence de publication: 2015114441/74.

(150122939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Mont-Fort Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 196.235.

In the year two thousand and fifteen, on the nineteenth day of the month of June;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

1) Mr. David PRALONG, investment manager, born in Bonneville (France), on June 19, 1982, residing in W1H 7JD London, 32, Seymour Street (United Kingdom);

2) Mr. Nicolas DULEROY investment manager, born in Paris (France), on November 26, 1981, residing in NW1 6BN London, Gloucester Place, 57 Ivor Court (United Kingdom); and

3) Mr. Neil CHAKRAVARTY, Principal, born in Chertsey (United Kingdom), on January 16, 1982, residing in SE17 3QT London, 17, Lorrimore Square (United Kingdom).

All are here represented by Mrs. Claudine SCHINKER, employee, residing professionally in L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen, (the "Proxyholder"), by virtue of three proxies given under private seal; the said proxies, after having been signed "ne varietur" by the Proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing persons, represented as said before, have declared and requested the officiating notary to state:

- That the private limited liability company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg "Mont-Fort Investments S.à r.l.", established and having its registered office in L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen,

registered with the Trade and Companies Registry of Luxembourg, section B, under number 196235, (the “Company”), has been incorporated pursuant to a deed of the officiating notary, on April 14, 2015, not yet published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

and that the articles of association (the “Articles”) haven't been amended since;

- That the appearing persons are the sole current partners (the “Partners”) of the Company and that they have taken, through their Proxy-holder, the following resolution:

Resolution

The Partners resolve to amend the corporate purpose and to subsequently give article 2 of the Articles the following wording:

“ **Art. 2.** The object of the Company is the direct or indirect holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, claims and other debt instruments, debentures, units, notes and other securities of any kind, and the ownership, control, administration, development and management of its portfolio.

The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds and debentures. It may also acquire and develop patents and connected licenses, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

In a general fashion the Company may grant any guarantee, form of security over its assets or otherwise secure any obligations of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company, or of any director or any other officer or agent of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company; The Company may also lend funds or otherwise assist any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company.

The Company may also use its funds to invest or divest in real estate either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate assets, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate assets.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.”

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the Proxy-holder of the appearing persons, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said Proxy-holder has signed with Us the notary the present deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le dix-neuvième jour du mois de juin;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), sous-signé;

ONT COMPARU:

1) Monsieur David PRALONG, investment manager, né à Bonneville (France), le 19 juin 1982, demeurant à W1H 7JD Londres, 32, Seymour Street (Royaume-Uni);

2) Monsieur Nicolas DULEROY, investment manager, né à Paris (France), le 26 novembre 1981, demeurant à NW1 6BN Londres, Gloucester Place, 57 Ivor Court (Royaume-Uni); et

3) Monsieur Neil CHAKRAVARTY, Principal, né à Chertsey (Royaume-Uni), le 16 janvier 1982, demeurant à SE17 3QT Londres, 17, Lorrimore Square (Royaume-Uni).

Tous sont ici représentés par Madame Claudine SCHINKER, employée, demeurant professionnellement à L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen, (la “Mandataire”), en vertu de trois procurations sous seing privé lui délivrées; lesquelles procurations, après avoir été signées “ne varietur” par la Mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

- Que la société à responsabilité limitée régie par lois du Grand-Duché de Luxembourg "Mont-Fort Investments S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 196235, (la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 14 avril 2015, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

et que les statuts (les "Statuts") n'ont plus été modifiés depuis lors;

- Que les comparants sont les seuls associés actuels (les "Associés") de la Société et qu'ils ont pris, par leur Mandataire, la résolution suivante:

Résolution

Les Associés décident de modifier l'objet social et de donner subséquemment à l'article 2 des Statuts la teneur suivante:

“ **Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations directe ou indirecte sous quelque forme que ce soit dans des sociétés et entités luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par voie d'achat, de souscription ou de toute autre manière ainsi que le transfert par voie de vente, d'échange ou autrement d'actions, obligations, créances et autres instruments de dette, titres de dettes, parts sociales, notes et autres titres de quelque manière que ce soit et la propriété, le contrôle, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut emprunter de quelque manière que ce soit, et procéder à l'émission d'obligations et tous autres titres de dettes. Elle peut également acquérir et développer des brevets et autres licences se rattachant à ces brevets, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

D'une manière générale, la Société peut accorder toute garantie, toute forme de sûreté sur ses actifs ou autrement garantir toute obligation de la Société ou d'autres entités dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou droit de toute sorte ou dans lesquelles la Société a investi de toute autre manière ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, ou de tout administrateur ou autre dirigeant ou agent de la Société ou de toute autre entité dans laquelle elle détient directement ou indirectement un intérêt ou droit de toute sorte, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société; La Société peut également prêter des fonds ou assister toute entité dans laquelle elle détient directement ou indirectement un intérêt ou tout autre droits de quelque nature que ce soit ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière ou qui fait partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut également utiliser ses fonds afin d'investir ou céder dans de l'immobilier que ce soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger de même que toutes opérations qui se rapportent à des actifs immobiliers comprenant la participation directe ou indirecte dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères dont le principal objet consiste en l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location d'actifs immobiliers.

La Société pourra effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.”

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de mille euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la Mandataire des comparants, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite Mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. SCHINKER, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 26 juin 2015. 2LAC/2015/14255. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 8 juillet 2015.

Référence de publication: 2015114631/124.

(150122706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Miller Holdings S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 114.713.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 21 mai 2015

Conformément à l'article 51, al. 6 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales, les administrateurs restants procèdent à la nomination, par voie de cooptation, de Madame Tazia BENAMEUR, née le 09/11/1969 à Mohammadia (Algérie), domiciliée professionnellement au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, au titre d'administrateur B en remplacement de Monsieur Norbert SCHMITZ, administrateur B démissionnaire.

Cette nomination sera soumise pour ratification à la prochaine assemblée générale.

Pour la société

MILLER HOLDINGS S.A.

Référence de publication: 2015113416/15.

(150121867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2015.

Luxmedica S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-9763 Marnach, 33A, Schwaarzenhiwwelstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 73.172.

DISSOLUTION

L'AN DEUX MILLE QUINZE, LE DEUX JUILLET.

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Jocelyne FRANSSSEN, administrateur de sociétés, demeurant au 33a, Schwaarzenhiwwelstrooss, L-9763 Marnach,

ci-après nommée «l'actionnaire unique».

Laquelle comparante a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- que la société anonyme «LUXMEDICA S.A.», ayant son siège social au 33a, Schwaarzenhiwwelstrooss, L-9763 Marnach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B73172, a été constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse BIEL, alors notaire de résidence à Capellen, en date du 30 novembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 126 du 8 février 2000, (ci-après dénommée la «Société»), et que les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois en date du 9 avril 2008, suivant acte reçu par Maître Aloyse BIEL, prénommé, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1349 du 2 juin 2008;

- que le capital social de la Société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par deux cent cinquante (250) actions émises sous forme nominative, ayant une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune, entièrement libéré;

- que la Société ne possède pas d'immeubles ou de parts d'immeuble;

- que le comparant, représenté comme dit ci-avant, déclare expressément que la Société n'est impliquée dans aucun litige ou procès de quelque nature qu'il soit et que les actions ne sont pas mises en gage ou nantissement;

- que l'activité de la Société ayant cessé, l'actionnaire unique, représenté comme dit ci-avant, siégeant comme actionnaire unique en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la Société décide de mettre la Société en liquidation et prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;

- que l'actionnaire unique se désigne comme liquidateur de la Société, et en cette qualité il a rédigé son rapport de liquidation, lequel reste annexé au présent acte. L'actionnaire unique tel que représenté déclare que tout le passif de la Société connu ou provisionné a été payé. L'actionnaire unique déclare reprendre tout l'actif de la société et il déclare encore que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel, qu'en conséquence tout le passif de ladite Société est réglé;

- que l'actif éventuel restant sera attribué à l'actionnaire unique;

- que les déclarations du liquidateur ont été vérifiées par la société GLOBAL GESTION S.à.r.l., ayant son siège au 2, rue de l'Ecole, L-8226 Mamer, R.C.S. Luxembourg B 127850, désignée comme «commissaire à la liquidation» par l'actionnaire unique de la Société, lequel confirme l'exactitude du rapport du liquidateur. Le rapport du commissaire à la liquidation restera annexé au présent acte;

- que partant la liquidation de la Société est à considérer comme réalisée et clôturée;

- que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs, au délégué à la gestion journalière et commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que décharge pleine et entière est donnée au liquidateur et au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs;
- que l'actionnaire unique se chargera de l'exécution de toute opération susceptible d'être accomplie une fois la société liquidée;
- que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq ans auprès de l'ancien siège social de la Société au 33a, Schwaarzenhiwwelstrooss, L-9763 Marnach;
- que le registre d'actionnaires sera annulé en présence du notaire instrumentaire.

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcriptions, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Frais

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison des présentes sont estimés à approximativement EUR 1.100,-

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue par ses nom, prénoms, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. FRANSSSEN, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 03 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/20787. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015114590/65.

(150123303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Elvir Nuhanovic s.p. Gradbene Storitve, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-6463 Echternach, 18, rue Maximilien.

R.C.S. Luxembourg B 198.333.

OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE

L'adresse de la succursale:

18, Rue Maximilien L-6463 Echternach Luxembourg

L'activité de la succursale:

Toutes les activités de construction, Posage de plâtre, Menuiserie, Toitures, Travaux de démolition, Carrelage et Revêtement mural en béton, Plâtrage, Peinture, Extension, Terrassement, Bétonnage, Fondation, Isolation, Maçonnerie, Façade, Coffrage, Posage des armatures,

L'entreprise est enregistrée en Slovénie

Nom du registre: AJPES Numéro d'immatriculation: 6812511

Dénomination et la Forme de l'entreprise:

ELVIR NUHANOVIC s.p GRADBENE STORITVE

La société a la forme juridique suivante: Samostojni Podjetnik

Personne qui engage la société:

Monsieur Elvir NUHANOVIC

Adresse: Stajerska cesta 50, 1000 Ljubljana Slovénie

Fonction: Gérant Pouvoir de signature: Individuel

Personne qui engage la succursale:

Monsieur Elvir NUHANOVIC

Adresse: 18, rue Maximilien L-6463 Echternach Luxembourg

Fonction: Gérant Pouvoir de signature: Individuel

Date de création de la succursale: 10.07.2015

Date de la nomination: 10/07/2015

Durée de la fonction: Indéterminée

Référence de publication: 2015113827/30.

(150123740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

Main Street 823 (Proprietary) Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 158.590.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-sixth of June,

Before us Maître Carlo WERSANDT, notary, residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri HEL-LINCKX, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Broadstreet International Partners S.à r.l, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Trade and Companies Register under number B 144.415,

here represented by Maître Anne Mauske, Avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, signed in Luxembourg on 26 June 2013.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of Main Street 823 (Proprietary) Limited S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company, existing under the laws of the Republic of South Africa and the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Trade and Companies Register under number B 158.590, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX on 10 January 2011, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 621 on 1st April 2011. The articles of association of the Company were amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary acting in replacement of Maître Henri HELLINCKX, notary, on 3 August 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2807 on 17 November 2011.

Such appearing party, representing the whole share capital of the Company, requested the notary to act on the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder decides to amend the Company's purpose as follows:

"The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg, South Africa and/or foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may raise funds through borrowing in any form or by issuing any Securities, Debt Instruments or other instruments, including bonds and/or PECs (which PECs the Shareholders may by Special Resolution convert into "A" Ordinary Shares subject to the provisions of any applicable law and the terms and conditions of the relevant PECs), by accepting any other form of investment or by granting any rights of whatever nature, subject to the terms and conditions of applicable law.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect interest or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose."

Second resolution

The Sole Shareholder decides to fully restate the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

Part I - Interpretation and preliminary, Incorporation and nature of the company, Continuing obligations and company records

1. Interpretation. The headings of the articles in these Articles of Association are for the purpose of convenience and reference only and shall not be used in the interpretation of nor modify nor amplify the terms of these Articles of Association nor any article hereof or paragraph of any schedule hereto. Unless a contrary intention clearly appears -

1.1 words importing:

1.1.1 any one gender include the other two genders;

1.1.2 the singular include the plural and vice versa; and

1.1.3 natural persons include created entities (corporate or unincorporate and wherever situated) and the state and vice versa;

1.2 the following terms shall have the meanings assigned to them hereunder and cognate expressions shall have corresponding meanings, namely:

1.2.1 "A" Ordinary Shares" means the "A" Ordinary Shares of no par value in the authorised capital of the Company having the rights set out in article 4.2;

1.2.2 "Articles of Association" means this document constituting the articles of association of the Company for the purposes of the Company Law and the memorandum of incorporation of the Company for the purposes of the Companies Act;

1.2.3 "B" Ordinary Shares" means the "B" Ordinary Shares of no par value in the authorised capital of the Company having the rights set out in article 4.2;

1.2.4 "Board" means the board of Directors of the Company, from time to time;

1.2.5 "Business Day" means any day other than a Saturday, Sunday or official public holiday in South Africa and/or Luxembourg;

1.2.6 "C" Ordinary Shares" means the "C" Ordinary Shares of no par value in the authorised capital of the Company having the rights set out in article 4.2;

1.2.7 "Class A Director" means any person who has been duly appointed as a class A director (gérant) of the Company;

1.2.8 "Class B Director" means any person who has been duly appointed as a class B director (gérant) of the Company;

1.2.9 "Companies Act" means the Companies Act, 71 of 2008, as amended;

1.2.10 "Company Law" means the Luxembourg law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended;

1.2.11 "Debt Instruments" shall bear the meaning as defined in section 43(1)(a) of the Companies Act, and in particular includes any Securities other than the Shares of the Company irrespective of whether or not they are issued in terms of a security document, such as a trust deed, but does not include promissory notes and loans, whether constituting an encumbrance on the assets of the Company or not;

1.2.12 "Director" means any Class A Director or Class B Director of the Company, validly appointed in terms of these Articles of Association read with the Companies Act and the Company Law;

1.2.13 "Luxembourg" means the Grand Duchy of Luxembourg;

1.2.14 "Options" means options for the allotment or subscription of Shares, Securities or Debt Instruments, as the case may be;

1.2.15 "Ordinary Resolution" means a resolution of the Shareholders, adopted with the support of a majority of the votes exercised on the resolution which must also represent more than half of the share capital of the Company;

1.2.16 "Ordinary Shareholder" means a person reflected, from time to time, in the Securities Register as holding Ordinary Shares;

1.2.17 "Ordinary Shares" means shares in the Company which have been designated as such, having the rights set out in article 4.2 including the "A" Ordinary Shares, the "B" Ordinary Shares and the "C" Ordinary Shares;

1.2.18 "the Parties" means the Company and each Securities Holder or any one or more of them, as the context may require;

1.2.19 "PECs" means unsecured, subordinated, convertible preferred equity certificates, having terms and conditions as determined by the Board, provided that such terms and conditions shall comply in all material respects with the provisions of the Companies Act and the Company Law, where applicable, in so far as they relate to debt instruments and convertible securities; provided further that any Shares into which such such certificates convert shall have been authorised in terms of the Articles of Association of the Company and the provisions of the Companies Act and the Company Law; where applicable, prior to such conversion;

1.2.20 "Regulations" means the regulations promulgated from time to time under the Companies Act and/or the Company Law;

1.2.21 "Securities" shall bear the meaning as defined in the Companies Act, and in particular shall include, without limitation, any Shares, debentures or other instruments, irrespective of their form or title, issued or authorised to be issued by the Company, including the Ordinary Shares and unless the context indicates differently, Debt Instruments;

1.2.22 "Securities Holder" means the registered holder of any Securities in the Company, including without limitation an Ordinary Shareholder;

1.2.23 "Securities Register" means the register of Securities established or maintained by the Company in terms of section 50(1) of the Companies Act;

1.2.24 "Share Register" means the register of Shares established or maintained by the Company in terms of the Companies Act and/or the Company Law, which share register forms part of the Securities Register;

1.2.25 "Shareholders" means the registered holders of Shares in the Company, from time to time;

1.2.26 "Shares" means any shares of whatever designation and with whatever rights, privileges and limitations, as set out in these Articles of Association;

1.2.27 "South Africa" means the Republic of South Africa;

1.2.28 "Special Resolution" means a resolution adopted with the support of: (i) 75% of the voting rights exercised on the resolution; and (ii) a majority of the Shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company;

1.2.29 "Subsidiary" means a subsidiary company as defined in the Companies Act and/or the Company Law, including any foreign company that would have been a subsidiary if it had been incorporated in South Africa and/or Luxembourg;

1.3 a reference to a section by number refers to the corresponding section of the Companies Act;

1.4 where any term is defined within the context of any particular article in these Articles of Association, the term so defined, unless it is clear from the article in question that the term so defined has limited application to the relevant article, shall bear the meaning ascribed to it for all purposes in terms of these Articles of Association, notwithstanding that that term has not been defined in this interpretation article;

1.5 when any number of days is prescribed in these Articles of Association, same shall be reckoned exclusively of the first and inclusively of the last day unless the last day falls on a Saturday, Sunday or public holiday in South Africa and/or Luxembourg, in which case the last day shall be the next Business Day;

1.6 where figures are referred to in numerals and in words, if there is any conflict between the two, the words shall prevail;

1.7 the expiration or termination of these Articles of Association shall not affect such of the provisions of these Articles of Association as expressly provide that they will operate after any such expiration or termination or which of necessity must continue to have effect after such expiration or termination, notwithstanding that the articles themselves do not expressly provide for this;

1.8 any reference in these Articles of Association to the Company or any one or more Securities Holders, as the case may be, shall if the Company or any one or more Securities Holders, as the case may be, is put under business rescue, liquidated or sequestrated, be applicable also to and binding upon the Company's or the relevant Securities Holders', as the case may be, business rescue practitioner, liquidator or trustee, as the case may be; and

1.9 any reference to a statute shall be a reference to such statute as at the date of the adoption of these Articles of Association by the Company and as amended from time to time thereafter.

2. Obligations of Securities Holders after cessation of holding any Securities. Save in relation to articles 1 and 17, a Securities Holder shall cease to be bound by these Articles of Association from the date on which it validly ceases to hold any Securities in the Company. For the avoidance of doubt, the termination of the binding nature of these Articles of Association with respect to such exiting Securities Holder shall not affect any of its existing or contingent obligations and liabilities which arose prior to the termination of the binding nature of the Articles of Association in relation to that Securities Holder or which may accrue thereafter in respect of any act or omission which occurred prior to such termination.

3. Incorporation and nature of the Company.

3.1 Incorporation

The Company is constituted in terms of section 19(1)(c) of the Companies Act in accordance with and governed by:

3.1.1 the unalterable provisions of the Companies Act (subject to any higher standards, greater restrictions, longer periods of time or more onerous requirements set out in these Articles of Association in accordance with section 15(2)(a)(iii) of the Companies Act);

3.1.2 the alterable provisions of the Companies Act (subject to any negation, restriction, limitation, qualification, extension or other alteration set out in these Articles of Association in accordance with section 1 read with 15(2)(a)(ii) of the Companies Act);

3.1.3 the provisions of the Company Law, to the extent applicable; and

3.1.4 the provisions of these Articles of Association (subject to and in accordance with section 15(2) of the Companies Act).

3.2 Name, Main Business, Purpose, Registered Office and Central Administration

3.2.1 The name of the Company is Main Street 823 Proprietary Limited, registered as "Main Street 823 (Proprietary) Limited S.à r.l." in Luxembourg.

3.2.2 The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg, South Africa and/or foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

3.2.3 The Company may raise funds through borrowing in any form or by issuing any Securities, Debt Instruments or other instruments, including bonds and/or PECs (which PECs the Shareholders may by Special Resolution convert into "A" Ordinary Shares subject to the provisions of any applicable law and the terms and conditions of the relevant PECs), by accepting any other form of investment or by granting any rights of whatever nature, subject to the terms and conditions of applicable law.

3.2.4 The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect interest or which form part of the same group of companies as the Company.

3.2.5 The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

3.2.6 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

3.2.7 The registered office of the Company is in Johannesburg, South Africa.

3.2.8 The central administration of the Company shall be located in Luxembourg City, Luxembourg.

3.2.9 Within the same municipality, the registered office and/or the central administration may be transferred by decision of the Board. It may be transferred to any other municipality in South Africa (in the case of the registered office), or Luxembourg (in the case of the central administration), as the case may be, by resolution of the Shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles.

3.2.10 Branches or other offices of the Company may be established elsewhere in South Africa, Luxembourg or in any other country, by resolution of the Board.

3.3 Powers of the Company and restrictive conditions

3.3.1 The Company and the powers of the Board are subject to the following restrictive conditions and prohibitions and the Shareholders undertake to procure that the Company shall not engage in, agree to, perform or undertake any acts or matters listed below, except as may be approved or agreed to by Special Resolution of the Shareholders:

3.3.1.1 the undertaking of any act which requires a Special Resolution of the Company to be passed, pursuant to the Companies Act, the Company Law and/or these Articles of Association;

3.3.1.2 the amendment of these Articles of Association, including without limitation the rights attaching to any class of Securities whether issued or not, or the filing of a consolidated version of the Articles of Association;

3.3.1.3 any transfer of Shares in the Company; and

3.3.1.4 the creation of any new Securities, the increase or decrease of the number of authorised Securities.

3.3.2 For the purposes of Luxembourg law, the Company and the powers of the Board are subject to the further restrictive condition that the aggregate number of Shareholders of the Company at any time shall be limited to forty (40), unless otherwise provided in the Company Law.

3.4 Company records and accounting records All corporate documentation pertaining to the Company shall be kept at the central administration of the Company, with certified duplicate copies or electronic originals or reproductions (as envisaged in section 6(11) of the Companies Act) of same to be kept at the registered office of the Company, which certified duplicate copies or electronic originals or reproductions will always be up-to-date.

3.5 access to Company records, accounting records and other information

3.5.1 No person shall have any right to inspect or make copies of any accounting records or document of the Company, other than a Director of the Company in the discharge of his or her services as Director or a person who is granted the right to do so in terms of the Companies Act or other legislation or laws binding on the Company, or as authorised by the Board, or otherwise as permitted in terms of this article 3.5.1

3.5.2 The Board may from time to time in its discretion, grant any person, on such terms and subject to such conditions and for such period(s) as the Board may from time to time determine in writing, the right to access (inspect and/or copy) any information pertaining to the Company, but no such right if conferred may negate or diminish any mandatory protection of any record, as set out in Part 3 of the Promotion of Access to Information Act, No. 2 of 2000, as amended, provided further that the confidential information of the Company is adequately safeguarded and protected.

3.6 financial year of the Company

3.6.1 The financial year of the Company commences at the beginning of February of each year and ends at the end of January of the following year.

3.6.2 The accounts of the Company will close at the end of January of each year and the Director(s) shall prepare an inventory in respect of the Company including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

3.7 annual financial statements

3.7.1 Each year the Company shall prepare annual financial statements within 6 (six) months after the end of its financial year, or such shorter period as may be appropriate to provide the required notice of an annual general meeting of the Company.

3.7.2 The annual financial statements must include all the particulars relating to the remuneration and benefits of Directors and prescribed officers as required in terms of the Companies Act.

Part II - Securities, Securities register, Certificates, Restrictions on the powers of the board as regards securities, Pre-emptive rights and transfers

4. Securities.

4.1 Classes and numbers of Shares The Company's authorised Shares (all of which shall be issued and fully paid-up) comprise:

4.1.1 80,000 (eighty thousand) "A" Ordinary Shares without par value;

4.1.2 80,000 (eighty thousand) "B" Ordinary Shares without par value; and

4.1.3 19,853,375 (nineteen million and eight hundred and fifty three thousand and three hundred and seventy five) "C" Ordinary Shares without par value,

which class "A" Ordinary Shares and/or "B" Ordinary Shares and/or "C" Ordinary Shares may only be increased, decreased or issued subject to compliance with these Articles of Association, including without limitation articles 3.3 and 4.5.2.

4.2 Rights attaching to the Ordinary Shares

4.2.1 The following rights are applicable to the Ordinary Shares in the Company:

4.2.1.1 all the Ordinary Shares of the Company shall rank *pari passu* in all respects, save that in the event of any PECs being in issue from time to time, the following shall apply:

4.2.1.1.1 any holder of PECs that transfers any PECs held by it to a third party shall, subject to any applicable law and the terms and conditions contained in these Articles of Association, transfer the same proportion of the total class "A" Ordinary Shares held by it, as the proportion of the PECs transferred relative to the total amount of PECs held by the holder (based on the nominal value thereof) prior to the said transfer, to that same third party. The acquirer of the PECs will only be recorded in the Company's register of PECs as the holder of the acquired PECs upon the fulfillment of the following two conditions:

4.2.1.1.1.1 the acquirer of the PECs must be entered as a Securities Holder in the Company's Securities Register in respect of the class "A" Ordinary Shares held by the acquirer; and

4.2.1.1.1.2 the acquirer must accept and adhere to be bound by any terms and conditions attaching to the PECs as determined by the Board from time to time;

4.2.1.1.2 in the event that any holder of PECs surrenders such PECs pursuant to a redemption, such holder shall surrender the same proportion of the total class "A" Ordinary Shares held by it to the Company as the proportion of PECs surrendered relative to the total amount of PECs held by the holder (based on the nominal value thereof) prior to such surrender, and the Company shall, subject to compliance with applicable law, repurchase the same proportion of such holder's class "A" Ordinary Shares;

4.2.1.1.3 any Shareholder of the Company that transfers any of its class "A" Ordinary Shares, subject to any applicable law and the terms and conditions contained in these Articles of Association, to a third party shall be obliged to transfer the same proportion of the total PECs held by that Shareholder as the proportion of class "A" Ordinary Shares transferred relative to the total amount of class "A" Ordinary Shares held by the Shareholder prior to the said transfer, to that same third party. The acquirer of the aforesaid class "A" Ordinary Shares will be recorded in the Company's PEC Register as the holder of the corresponding PECs upon the fulfillment of the conditions set out in 4.2.1.1.1 above;

4.2.1.1.4 in the event that any Shareholder holding PECs surrenders any of its class "A" Ordinary Shares pursuant to a redemption or repurchase, such Shareholder shall surrender the same proportion of the total PECs held by that Shareholder as the proportion of class "A" Ordinary Shares surrendered relative to the total amount of class "A" Ordinary Shares held by the Shareholder prior to the said surrender, and the Company shall redeem the PECs, if any. The Shareholders shall receive as the relevant redemption price for the PECs an amount equal to the sum of the total nominal value of such holder's PECs redeemed plus any unpaid yield on the relevant PECs that has accrued up until the date of redemption;

4.2.1.1.5 any transfer of the PECs by a holder of PECs or any transfer of class "A" Ordinary Shares by any Shareholder of the Company holding PECs in breach of the provisions of the terms and conditions attaching to the PECs from time to time in accordance with 4.2.1.1.2 above, shall be null and void;

4.2.1.2 each Ordinary Share shall entitle the holder thereof to -

4.2.1.2.1 be entered in the Securities Register of the Company as the registered holder of an Ordinary Share;

4.2.1.2.2 attend, participate in, speak at and vote on any matter to be considered at, any meeting of Ordinary Shareholders;

4.2.1.2.3 1 (one) vote in respect of all matters considered at any meeting of Ordinary Shareholders; and

4.2.1.2.4 receive any distribution by the Company, if and when declared on the Ordinary Shares, to be made in proportion to the number of Ordinary Shares held by each Ordinary Shareholder;

4.2.1.3 if the Company is to be wound up, the Company shall be liquidated in accordance with applicable law and to the extent competent in terms of applicable law, by one or more liquidators, which do not need to be Shareholders, and which are appointed by the general meeting of Shareholders which will determine their powers and fees. The liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities. The assets remaining after payment of the debts and liabilities of the Company and the costs of the liquidation shall be applied as follows -

4.2.1.3.1 to repay to the Ordinary Shareholders the amount paid upon on the Ordinary Shares held by each of them; and

4.2.1.3.2 the balance (if any) shall be distributed among the Ordinary Shareholders in proportion to the number of Ordinary Shares held by each of them,

provided that the provisions of this article shall be subject to the rights of the holders of Securities, issued upon special conditions;

4.2.1.4 in a winding-up of the Company, any part of the assets of the Company, including any securities of other companies may, with the sanction of a Special Resolution of the Company, be paid to the Ordinary Shareholders of the Company in specie, or may, with the same sanction, be vested in trustees for the benefit of such Ordinary Shareholders, and the liquidation of the Company may be closed and the Company dissolved; and

4.2.1.5 any other rights attaching to the Ordinary Share in terms of the Companies Act, the Company Law or any other law.

4.3 Securities Register

4.3.1 Any person who is entitled to have his/her/its name entered into the Securities Register of the Company shall provide to the Company all the information that it may require from time to time for the purposes of establishing and maintaining the Securities Register, including the name, business address, residential address, postal address and available e-mail address of that person.

4.3.2 Any person contemplated in article 4.3.1 may by written notice to the Company change the business address, residential address, postal address and available e-mail address of that person, provided that the change shall become effective vis-à-vis that person on the 10th (tenth) Business Day from the receipt of the notice by the Company.

4.3.3 The Company recognises only one Securities Holder in respect of each Security. In the case of any Security registered in the names of 2 (two) or more persons as joint holders, the person first-named in the Securities Register shall, save as is provided in these Articles of Association, be the only person recognised by the Company as having any title to such Security and to the related certificate of title, subject to the provisions of the Companies Act and the Company Law.

4.3.4 Upon the death, insolvency or placing under curator-ship by reason of insanity or prodigality of any joint holder of any Security, the sole remaining holder or the first-named of 2 (two) or more remaining joint holders, as the case may be, shall be the only person recognised by the Company as having any title to such Security, subject to the provisions of the Companies Act and the Company Law.

4.4 Certificated Shares

4.4.1 Every person to whom Shares are issued and whose name is entered in the Securities Register shall be entitled to 1 (one) certificate for all the Shares in any class registered in his name, or to several certificates, each for a part of such Shares.

4.4.2 If a certificate is defaced, lost or destroyed, it may be replaced with a duplicate certificate endorsed "Duplicate Certificate" on payment of such reasonable fee, if any, and on such terms, if any, as to evidence and indemnity as the Board may think fit.

4.4.3 A certificate registered in the names of 2 (two) or more persons shall be delivered to the person first-named in the Securities Register as a holder thereof, and delivery of a certificate to that person shall be a sufficient delivery to all joint holders of that Share.

4.5 Pre-emptive right to be offered and to subscribe for additional Shares

Notwithstanding anything in these Articles of Association to the contrary, it is hereby recorded that any issuance of Shares shall at all times be subject to the approval of a Special Resolution of the Shareholders.

4.5.1 Alteration of the alterable provisions in section 39 of the Companies Act

Subject to article 3.3, the pre-emptive right of the Shareholders to be offered and to subscribe for additional Shares (additional to the Shares in issue from time to time), as set out in section 39(2) of the Companies Act read with sections 39(3) and 39(4) of the Companies Act does not apply, instead article 4.5.2 shall apply.

4.5.2 Shareholders' rights of pre-emption on issue

4.5.2.1 Fresh issue of an existing class of issued Shares

4.5.2.1.1 If the Company proposes to issue additional Shares (additional to the Shares in issue from time to time) then the Company must first offer in writing ("the Offer") to each Shareholder in the same class as the proposed issue the right to subscribe, within 15 (fifteen) Business Days of the date of the Offer, for that number of the Shares of the proposed issue as each Shareholder's shareholding in that class bears to the Company's issued Shares of that class, both calculated as at the date of the Offer.

4.5.2.1.2 The written Offer to each Shareholder must stipulate at least the date of the Offer, the subscription price per Share, the number and class of Shares for which the Shareholder is entitled to subscribe, the total number of Shares proposed to be issued, the date by which acceptances must be received and on which the subscription price is payable, as well as a copy of the provisions of these Articles of Association which relate to the Offer.

4.5.2.2 Delivery of offer and acceptance period

The Offer shall be delivered to each Shareholder in the same class as the proposed issue, and is irrevocable and open for acceptance by delivering notice of acceptance in writing to the Company ("Notice Of Acceptance") which must in order to constitute valid acceptance:

4.5.2.2.1 specify whether the Shareholder is accepting the number of Shares offered or less than that number; or wishes to subscribe for more than that number; and

4.5.2.2.2 be received by the Company within 7 (seven) Business Days of the date of the Offer ("Acceptance Period").

4.5.2.3 Allocation of excess Shares not subscribed for

The Board shall within 10 (ten) Business Days of the date of the Offer:

4.5.2.3.1 offer the Shares not subscribed for ("Excess Shares") to the Shareholders who offered to subscribe for the Excess Shares in a Notice of Acceptance pro rata in the proportions that each of their Shareholdings in the class offered

bears to the aggregate number of Shares of the class offered held by the Shareholders who offered to subscribe for Excess Shares set out in article 4.5.2.2.1; and

4.5.2.3.2 the offer in article 4.5.2.3.1 shall be delivered to each of the Shareholders who offered to subscribe for the Excess Shares and is irrevocable and open for acceptance by giving notice of acceptance in writing to the Company ("the Second Notice of Acceptance") which must in order to constitute valid acceptance -

4.5.2.3.2.1 specify whether the Shareholder is accepting the number of Shares offered or less than that number; and

4.5.2.3.2.2 be received by the Company within 2 (two) Business Days of the date of the offer in article 4.5.2.3.1.

4.5.2.4 Payment for Shares and Excess Shares subscribed for

Payment of the subscription price for the number of Shares recorded in a Notice of Acceptance and the Second Notice of Acceptance must be made within 15 (fifteen) Business Days of the date of the original Offer and failing payment the Board will be entitled (but not obliged) to offer the Shares and Excess Shares for which a Shareholder had submitted a Notice of Acceptance and the Second Notice of Acceptance to any persons approved in accordance with article 4.5.2.5.1.

4.5.2.5 Offer of remaining Shares to approved persons

4.5.2.5.1 If all the Shares which are the subject matter of the Offer are not subscribed for or if the Board exercises its rights under article 4.5.2.4 ("Remaining Shares") and if the Ordinary Shareholders have, by Ordinary Resolution approved any person or persons ("Approved Persons") to whom the Remaining Shares may be offered, the Board shall then offer these remaining Shares to the Approved Persons.

4.5.2.5.2 The offer to the Approved Persons must be made within the 5 (five) Business Days immediately following the due date for payment of the subscription price set out in article 4.5.2.4 at the same issue price per Share and on terms and conditions no more favourable than those as provided for in terms of the Offer except that:

4.5.2.5.2.1 the acceptance period may be extended at the discretion of the Board by no more than 90 (ninety) days or such longer period (not exceeding an additional 90 (ninety) days) as the Board may allow if any of the approved persons requires an extension to obtain any regulatory approvals;

4.5.2.5.2.2 payment of the subscription price must be made within 7 (seven) Business Days of delivery of the notice of acceptance or obtaining the required regulatory approvals, whichever is the later; and

4.5.2.5.2.3 warranties and indemnities as shall be normal for a transaction of this nature may be provided to the Approved Persons.

4.5.2.6 Pre-emption provisions to apply again

If after the relevant Shares have been offered in accordance with article 4.5.2.5.1 there are Shares which have not been subscribed for, then such Shares shall not be issued except after again following the pre-emption provisions of this article 4.5.2.

4.5.2.7 Shareholders with insufficient funds to subscribe for Shares

If any Shareholder does not have the finances to subscribe for Shares pursuant to the Offer, the undertaking of the issue of Shares pursuant to the Offer and the price at which it is undertaken shall not constitute unfairly prejudicial, unjust or inequitable conduct.

4.6 Pre-emptive right to be offered and to subscribe for additional Securities

Subject to article 3.3, the provisions of articles 4.5.1 and 4.5.2 shall apply mutatis mutandis to any other additional Securities (additional to the Securities in issue from time to time) to be issued by the Company, from time to time.

4.7 Pre-emptive rights in respect of a sole Shareholder

Notwithstanding anything in these Articles of Association to the contrary, to the extent that the Company has a sole Shareholder, the Board shall be entitled to resolve that the provisions of article 4.5.2 and article 4.6 shall not apply in respect of any particular issue of Shares.

5. Restrictions on the transferability of and offers to the public of Securities.

5.1 The Company shall not offer any of its Securities to the public, as contemplated in section 8(2)(b)(ii)(aa) of the Companies Act and article 188 of the Company Law.

5.2 The transferability and transmission of the Securities of the Company is restricted, as contemplated in section 8(2)(b)(ii)(bb) of the Companies Act, article 189 and article 190 of the Company Law, and further regulated as set out in these Articles of Association.

6. Restrictions on transferability of Securities.

6.1 Proper instrument of transfer

For purposes of section 51(6)(a) of the Companies Act, a "proper instrument of transfer" means an instrument in writing, in any form, specifying: (a) the full name of the transferor (being the name of a person entered in the Securities Register as the registered holder of the Securities being transferred); (b) the full name of the transferee; (c) the number of the class of Shares or type of Securities being transferred and the effective date of the transfer; (d) the registered address of the transferee, which shall include a business address, residential address, postal address and email address, if available; and (e) registration authority and registration number; which has been signed by or on behalf of the registered Securities Holder as transferor and signed by or on behalf of the transferee.

6.2 The Board's power to decline to register a transfer

The Board may not decline to register the transfer of any Securities in terms of a proper instrument of transfer unless (and for so long as) the transfer in question is not in accordance with the requirements for such transfer set out in these Articles of Association. The transferor shall be deemed to remain the holder of and shall remain the registered holder in respect of such Securities until the name of the transferee is entered in the Securities Register in respect thereof.

6.3 Documents required for registration of transfer

6.3.1 Any person wishing the Company to register the transfer of any Securities shall deliver to the Company -

6.3.1.1 a copy of a proper instrument of transfer as contemplated in article 6.1, certified as a true copy of the original; and

6.3.1.2 the original certificate issued by the Company as regards the relevant Securities (or a Duplicate Certificate issued pursuant to article 4.4.2) of the Securities being transferred or, in the absence of such original or Duplicate Certificate, such other evidence as the Company may require to prove the title of the transferor or his rights to transfer the Securities.

6.3.2 Where an instrument of transfer is signed by a person other than the relevant Securities Holder, a copy of the authority granted by the Securities Holder for the purpose of transferring Securities, certified as a true copy of the original authority, shall be lodged, produced or exhibited with or to the Company if the Company so requests.

6.3.3 Such authorities shall, as between the Company and the grantor of such authorities, be deemed to continue and remain in full force and effect, and the Board may allow such instruments of transfer signed for the Securities Holder as transferor pursuant to such authority to be acted upon, until express written notice of its revocation signed by or on behalf of the Securities Holder is lodged at the Company's central administration and/or registered office. Even after the lodging of such notice of revocation, the Company shall be entitled to give effect to any instrument of transfer signed under the authority to sign and certified by any officer of the Company as being in order before the lodging of such written notice of revocation.

6.3.4 The copy of the instrument of transfer, original or Duplicate Certificate, other documentary evidence and a copy of any authority to transfer the Securities shall remain in the custody of the Company at its central administration, with a certified duplicate copy of same at the registered office of the Company.

6.4 Recognition of title

The parent or guardian of a Securities Holder who is a minor, the executor or administrator of a Securities Holder who is deceased, the trustee of a Securities Holder who is an insolvent or the curator bonis of any registered Securities Holder who is mentally incapacitated or prodigal or any person duly appointed by competent authority to represent or act for any registered Securities Holder shall, subject to the provisions of articles 4.3.3 and 4.3.4 and regarding joint holders, be the only person recognised by the Company as having any title to any Securities registered in the name of such Securities Holder, including for voting purposes, subject to the provisions of the Company Law.

6.5 Transmission of Securities

The following provisions relating to the transmission of Securities apply:

6.5.1 subject to section 51(6)(b) of the Companies Act, article 181 of the Company Law and any laws for the time being in force relating to taxation or duty upon the estates of deceased persons, any person recognised by the Company in terms of articles 4.3.3 and 4.3.4 as having any title to any Securities (and also the legal guardian of any Securities Holder who is a minor and any person who obtains title to any Securities by operation of law in any other manner) may, upon producing such evidence as the Board deems sufficient as to the capacity in which he or she claims to act under this article or as to his or her title to any Securities, and subject to the transfer provisions in these Articles of Association but not the right of pre-emption referred to in article 6, transfer such Securities to himself or to any other person;

6.5.2 a person who submits proof of his or her appointment as the executor, administrator, trustee, curator or guardian in respect of the estate of a registered Securities Holder who is deceased or the estate of a Securities Holder whose estate has been sequestrated or who is otherwise under a disability or of his or her appointment as the liquidator of any body corporate which is a Securities Holder, shall be entered in the Securities Register nominee office, and shall thereafter, for all purposes, be deemed to be a Securities Holder.

7. Shareholders' rights of pre-emption on transfer of Shares.

7.1 Transfer of Ordinary Shares

7.1.1 No Ordinary Shareholder may transfer any Ordinary Shares unless such Ordinary Shareholder ("the Seller") first offers to sell such Ordinary Shares to the other Ordinary Shareholders ("the Offerees") rateably in proportion to their respective percentage holdings of the entire issued Ordinary Share capital of the Company at the time of the Seller's offer.

7.1.2 Notwithstanding the provisions of this article 7, the Ordinary Shareholders ("the Disposer") shall be entitled to dispose of all or some of its Shares ("Sale Equity") to any third party, subject to:

7.1.2.1 article 4.2.1.1 above;

7.1.2.2 the pre-emptive rights in terms of this article 7;

7.1.2.3 the Disposer having complied with the provisions of this article 7; and

7.1.2.4 the majority of Ordinary Shareholders who at the relevant time hold at least 75% (seventy five per cent) of all the Ordinary Shares at the time approving the relevant transfer and confirming in writing that such third party is acceptable

to them as a co-Shareholder in the Company, which approval and/or confirmation shall not be withheld or delayed unreasonably.

7.1.3 The Seller's offer in terms of article 7.1.1:

7.1.3.1 shall be in writing and delivered to the Offerees;

7.1.3.2 shall remain open for acceptance by the Offerees for a period of 30 (thirty) days after receipt;

7.1.3.3 shall specify the number of Ordinary Shares which the Seller is offering to sell;

7.1.3.4 shall be accompanied, where applicable, by:

7.1.3.4.1 a written memorandum of the consideration and all the other terms and conditions that have been offered to the Seller orally and/or which is subsequently reduced to writing; or

7.1.3.4.2 a true and complete copy of any written offer made to the Seller (which sets out the consideration and all other terms and conditions of such offer), made by any bona fide third party in respect of the Seller's Ordinary Shares in the Company and which the Seller wishes to accept, and which in either case must contain the name of the bona fide third party, and in the case where the bona fide third party is an agent, the name of its ultimate principal (if any);

7.1.3.5 shall, if there is a bona fide offer from a bona fide third party, be deemed to be for the consideration and subject to, mutatis mutandis, the terms and conditions set out in the written memorandum or written offer referred to in article 7.1.3.4;

7.1.3.6 shall if there is no offer from a bona fide third party as contemplated in article 7.1.3.4, state that fact and shall state the consideration and full terms and conditions upon which the Seller wishes to sell its Ordinary Shares in the Company;

7.1.3.7 shall be subject to the conditions that:

7.1.3.7.1 the Seller's offer may be accepted by the Offerees only on the basis that all or part of the Ordinary Shares offered are to be purchased;

7.1.3.7.2 unless the written offer referred to in article 7.1.3.4 or the Seller's offer referred to in article 7.1.3.6 provides to the contrary:

7.1.3.7.2.1 delivery of the share certificates in respect of the Ordinary Shares offered and accepted together with transfer forms in respect of such Ordinary Shares duly completed in accordance with the Articles of Association of the Company shall be made to the Offerees within 30 (thirty) days after acceptance of the Seller's offer; and

7.1.3.7.2.2 the consideration referred to in article 7.1.3.4 or article 7.1.3.6., as the case may be, shall be payable against delivery as set out in article 7.1.3.7.2.1 above;

7.1.3.7.3 the consideration shall be in money and be expressed in the currency of South Africa or Luxembourg; and

7.1.3.7.4 if there is no offer from a bona fide third party as contemplated in this article 7.1.3 above, state that fact; and

7.1.3.8 shall not be subject to any other terms or conditions.

7.1.4 Any of the Offerees may accept an offer made in terms of article 7.1.1 in respect of a greater proportion of the Ordinary Shares offered than its pro rata share thereof, provided that such acceptance will only be effective in respect of the excess if and to the extent that any other Offeree accepts the offer in respect of less Ordinary Shares than its respective pro rata entitlement and provided, however, that if acceptances in terms of this article 7 together constitute acceptances for more than the Ordinary Shares offered, then the Ordinary Shares offered shall be apportioned amongst the accepting Offerees in the proportions as near as may be to their existing shareholdings in the Company on the date of the Seller's offer, but on the basis that no Offeree shall be obliged to purchase more Ordinary Shares than the number of Ordinary Shares accepted by it.

7.1.5 If any of the Offerees fail to accept the Seller's offer to it within the period of 30 (thirty) days referred to in article 7.1.3.2, the Seller shall offer the Ordinary Shares to the remaining Offerees, excluding the Ordinary Shareholder who failed to accept the Seller's offer, mutatis mutandis on the conditions set out in this article 7, provided that the offer in such an event will only remain open for acceptance for a period of 10 (ten) days after receipt thereof by the remaining Offerees.

7.1.6 If the offer referred to in article 7.1.1 is accepted in writing in respect of all the Ordinary Shares offered or such lesser number of the Ordinary Shares offered as the Seller may agree to in writing, by any of the Offerees, the resulting sales shall be indivisibly interrelated, the intention being to ensure that if any one of the Offerees breaches its obligations pursuant to the sale resulting from the acceptance of the offer, and if as a result the Seller elects to cancel any such sale, it shall be entitled (but not obliged) to cancel all the other sales to the other Offerees, even though they may have complied with their obligations.

7.1.7 Should the Offerees not accept the Seller's offer in terms of articles 7.1.1, 7.1.4 OR 7.1.5 (as applicable) in respect of all Ordinary Shares offered, the Seller shall be entitled, subject to the remainder of the provisions of this article 7, for a period of 30 (thirty) days after the expiry of the time for acceptance by the Offerees, to dispose of all the Ordinary Shares included in the Seller's offer to the bona fide third party whose offer was disclosed in the Seller's offer referred to in article 7.1.3 or, if the Seller's said offer disclosed that there was no bona fide third party offeror in respect of the Ordinary Shares, then to any other bona fide third party, provided that in either instance:

7.1.7.1 the Ordinary Shares are transferred to the other third party only at a price and on terms and conditions not more favourable to the purchaser than the price, terms and conditions set out in the Seller's offer referred to in article 7.1.3, provided that the fact that the Seller gives any bona fide third party normal warranties excluding any profit warranty shall

not constitute terms more favourable than those given to the remaining Ordinary Shareholders who will not be given any warranties provided that the giving of any warranties to a bona fide third party is not a method, of permitting the bona fide third party to pay a lower purchase price to frustrate the pre-emption; and

7.1.7.2 the third party agrees to purchase all the Ordinary Shares which were offered by the Seller in terms of article 7.1.1.

7.1.8 Should the Seller wish to transfer Ordinary Shares to a bona fide third party in accordance with the provisions of this article 7, the Offerees hereby agree to vote in favour of such transfer for purposes of article 189 of the Company Law.

7.1.9 If all the Ordinary Shares offered for sale by the Seller are not sold to the bona fide third party within the 30 (thirty) days referred to in article 7.1.4, then the provisions of articles 7.1.1 to 7.1.6 shall again apply to the Seller's Ordinary Shares.

7.1.10 If the Seller's offer in terms of article 7.1.3 is accepted in accordance with the provisions of this article 7, the Seller irrevocably authorises the Offerees to sign any share transfer form on the Seller's behalf for purposes of effecting due transfer to the Offerees of the Ordinary Shares sold against payment of the purchase price.

7.1.11 Unless otherwise specified in the Seller's offer, payment for Ordinary Shares acquired by other Ordinary Shareholders in terms of this article 7 shall be effected in cash against transfer of the Ordinary Shares so acquired within 30 (thirty) days after acceptance of the offer.

7.1.12 Notwithstanding any provision to the contrary, any Seller who disposes of its Ordinary Shares as contemplated in this article 7 shall be entitled to stipulate as a condition of such sale that:

7.1.12.1 the Seller shall be released pro rata to the number of Ordinary Shares sold, as a surety or guarantor or indemnitor on behalf of the Company, subject to the purchaser(s) of the Ordinary Shares in question binding itself as surety or guarantor or indemnitor in its stead; or

7.1.12.2 if the release contemplated in article 7.1.12.1 cannot be achieved, or pending such release being implemented, the Seller shall be indemnified by the purchaser of the Ordinary Shares against any claims made against the Seller by reason of such suretyship, guarantee or indemnity. Such purchaser shall be liable for any amount payable in terms hereof together with value added tax levied in terms of the Value-added Tax Act, 1991 thereon.

7.1.13 The purchaser of any Ordinary Shares pursuant to this article 7 shall pay the securities transfer tax and any other similar duties payable thereon.

7.1.14 Notwithstanding that an Ordinary Shareholder may sell, transfer, exchange or dispose of or otherwise alienate any of its Ordinary Shares in the Company in accordance with the provisions of these Articles of Association, it shall in no way affect or limit the obligations of such Ordinary Shareholder arising out of or in connection with these Articles of Association notwithstanding the fact that such an Ordinary Shareholder has disposed of or otherwise alienated any of its Ordinary Shares in the Company.

8. Permitted transfers by Ordinary Shareholders. The following transfers of Ordinary Shares shall be permitted without triggering the rights of pre-emption under article 7, but remain subject to the approval of the Shareholders by a Special Resolution, namely:

8.1 subject to article 4.2.1.1.5, a transfer of "A" Ordinary Shares pursuant to a transfer of PECs as envisaged in article 4.2.1.1.1;

8.2 subject to article 4.2.1.1.5, a transfer of "A" Ordinary Shares pursuant to a surrender and/or redemption of PECs as envisaged in article 4.2.1.1.2;

8.3 if the Ordinary Shareholder is a company, a transfer to its subsidiary;

8.4 if the Ordinary Shareholder is a subsidiary of another company, a transfer by that subsidiary to another subsidiary in the same group; and

8.5 if the Ordinary Shareholder is the beneficial owner of the Ordinary Shares, a transfer to a nominee of the beneficial owner.

Part III - Distributions and statutory reserve

9. Distributions.

9.1 The rights of Shareholders, to or in respect of any distribution, as defined in the Companies Act ("Distribution"), (if and when declared), shall be as set out in these Articles of Association.

9.2 The dividend policy of the Company shall be determined by the Board from time to time.

9.3 The Company and/or the Directors, as the case may be, shall not declare or make a Distribution, which shall include any final or interim dividend, except a Distribution in compliance with section 46 of the Companies Act and in accordance with the rights of Shareholders to or in respect of Distributions as set out in these Articles of Association.

9.4 The Shareholders by Ordinary Resolution, may at any time authorise and/or declare a Distribution (which for the avoidance of doubt shall include a dividend), subject to compliance with section 46 of the Companies Act and the Company Law, to be paid to the Shareholders in proportion to the number of Shares held by them.

9.5 The Board or the Shareholders in general meeting, as the case may be, may authorise the payment of any interim dividend, subject to the condition that (i) interim accounts have been drawn-up for the Company showing that sufficient funds are available to make payment of the interim dividend and (ii) the amount to be paid as an interim dividend does not

exceed the total profits made by the Company since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, plus any profits carried forward and sums drawn from reserves available for this purposes, less losses carried forward and any amounts to be placed to reserve pursuant to the requirements of Luxembourg law or these Articles of Association.

9.6 Distributions shall be declared payable or distributable to Shareholders registered as such on the record date with respect to such payment or Distribution, provided that such record date in the case of the payment of any dividend be a date subsequent to the date of sanctioning of the dividend or declaring the dividend by the Board.

9.7 Distributions payable in cash shall be declared in South African Rand.

9.8 All cash Distributions (including dividends, interest or other moneys) payable to Shareholders shall be paid by electronic funds transfer or as otherwise specified in the resolution declaring the Distribution. Payment by electronic funds transfer into the bank account recorded in the bank account register of the Company nominated by the Shareholder shall be a good discharge by the Company in respect thereof.

9.9 The share premium, if any, may be freely distributed to the Shareholder(s) by a resolution of the Shareholder(s) or of the Director(s), subject to any applicable law including legal provisions regarding the inalienability of the share capital, share premium and/or the legal reserve.

10. The Company or a subsidiary acquiring the Company's Shares.

10.1 Subject to and in accordance with section 48 and this article 10, the Board may determine that:

10.1.1 the Company will acquire a number of its own Shares;

10.1.2 a subsidiary of the Company may acquire a number of the Shares of the Company;

10.1.3 the Company will acquire a number of shares of its holding company(ies).

10.2 If the Company (as a subsidiary) acquires shares in its holding company(ies), or if a subsidiary of the Company acquires Shares in the Company, no voting rights attached to those shares may be exercised while the shares are held by the subsidiary company in question and while that company remains a subsidiary of the company whose shares it holds.

10.3 If the acquisition by the Company involves the acquisition of more than 5% of any class of the issued Shares of any particular class of Shares of the Company, then the acquisition must meet the relevant requirements of sections 114 and 115 of the Companies Act.

11. Statutory reserve. Each year, 5% (five per cent) of the net profit of the Company will be set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to 10% (ten per cent) of the share capital. The balance may be freely used by the Shareholders.

Part IV - Proxies

12. Proxies.

12.1 Form of proxy

Every proxy form, whether for a specified meeting or otherwise, shall be in such form as the Board from time to time approves and shall comply with the provisions of the Companies Act.

12.2 Rights of Securities Holders as regards proxies

The provisions of the Companies Act and the Company Law, as read with these Articles of Association, as regards proxies, shall apply mutatis mutandis to all Securities Holders.

Part V - Meetings and resolutions

13. Shareholders' meetings.

13.1 Chairperson of Shareholders' meetings

The chairperson of the Board shall be entitled to chair Shareholders' meetings. If, however, there is no chairperson or if he or she has notified his or her inability to attend a meeting or if at any meeting he or she is not present within 10 (ten) minutes of the time appointed for the meeting, the Shareholders who are entitled to exercise voting rights in relation to the Company present and represented shall choose a Director to chair the meeting. If no Director is present or if none of the Directors present are willing to chair the meeting, then the Shareholders shall choose one of their own representatives at the relevant meeting, to be the chairperson of the meeting.

13.2 Right to call meeting

13.2.1 The Board may in terms of section 61(1) of the Companies Act and the Company Law call a Shareholders' meeting at any time.

13.2.2 The Company authorises the company secretary to call a Shareholders' meeting for the purposes of section 61 (1) of the Companies Act.

13.3 Requirement to hold an annual general meeting

13.3.1 In terms of the Company Law, the Company is required to hold one meeting of Shareholders each year not later than six months after the end of each financial year of the Company, to be referred to for purposes of these Articles of Association as an annual general meeting which meeting shall deal with at least the following matters -13.3.1.1 if, in terms

of a Board or Shareholders' resolution the Company is obliged to appoint an auditor and such resolution remains valid or if the Company is obliged to appoint an auditor in terms of the Companies Act or the Company Law-

13.3.1.1.1 the appointment of the Auditors to hold office from the conclusion of that meeting until the conclusion of the next annual general meeting of the Company;

13.3.1.1.2 the presentation of the audited financial statements of the Company for the immediately preceding financial year;

13.3.1.1.3 the election of the members of the audit committee of the Company, if the Company is obliged to appoint an audit committee in terms of section 94 of the Companies Act as read with the Regulations;

13.3.1.1.4 in the circumstances in article 13.3.1.1.3, the presentation of the audit committee report for the immediately preceding financial year if such a committee was in place in respect of such financial year;

13.3.1.2 the approval of the fees paid to Directors for their services as Directors, in terms of section 66 of the Companies Act, if applicable; and

13.3.1.3 the approval of financial assistance to related or inter-related persons as contemplated in section 45 of the Companies Act from the conclusion of that meeting until the conclusion of the next annual general meeting of the Company.

13.4 Location of Shareholders' meetings

The Board may determine the location of Shareholders' meeting (including the location of any meeting which has been adjourned), which location may be the central administration of the Company or an alternate suitable venue in South Africa or Luxembourg which is reasonably accessible to each Shareholder.

13.5 Quorum for Shareholders' meetings

The quorum requirement for a Shareholders' meeting to begin, or for a matter to be considered, is Shareholders holding at least 50% (fifty per cent) of the votes exercisable at the relevant meeting.

13.6 Cessation of quorate Shareholders' meetings

In terms of section 64(9) of the Companies Act, should any meeting of the Shareholders of the Company which has been constituted as quorate in terms of the Companies Act, cease to be quorate at any time during such meeting due to the departure of any Shareholder/s, then such meeting shall be adjourned as soon as the meeting ceases to be quorate without any matters being further considered or voted upon.

13.7 Shareholders' resolutions

Subject to article 3.3:

13.7.1 for an Ordinary Resolution to be adopted, it must be approved by Shareholders in the manner and in accordance with the voting thresholds contemplated in these Articles of Association, but that in case such figure is not reached at a first meeting and unless otherwise provided for in these Articles of Association, a meeting of the Shareholders can be convened for a second time and resolutions are passed with a simple majority of the votes validly cast at the second meeting, regardless of the proportion of the capital represented; and

13.7.2 for a Special Resolution to be adopted, it must be approved by Shareholders in the manner and in accordance with the voting thresholds contemplated in these Articles of Association.

13.8 A Special Resolution is required, in addition to the matters set out in section 65(11) of the Companies Act, for the matters set out in article 3.3.

13.8.1 Minutes

Minutes will be:

13.8.1.1 kept of all Shareholders' meetings;

13.8.1.2 settled by the chairperson of the relevant Shareholders' Meeting and circulated to all Shareholders within 30 (thirty) days following the Shareholders' meeting;

13.8.1.3 submitted to the next Shareholders' meeting for approval, with or without modification; and

13.8.1.4 signed by the chairperson of that meeting confirming the approval of the meeting.

13.9 Right to demand a poll

Each Shareholder shall be entitled to demand that voting take place on a poll at any meeting of Shareholders.

13.10 Application of provisions to all Securities Holders

The provisions of the Companies Act, as read with these Articles of Association, as regards Shareholders' meetings and resolutions, shall apply mutatis mutandis to meetings of any Securities Holders.

13.11 Round robin resolutions of Shareholders

Round robin resolutions in terms of section 60 of the Companies Act and written resolutions for purposes of article 193 of the Company Law, shall only be valid if signed by Shareholders entitled to exercise sufficient voting rights for it to have been adopted as an Ordinary or Special Resolution, as the case may be, at a properly constituted shareholders meeting. The holding of the general meetings shall not be obligatory where the number of the Shareholders does not exceed twenty-five.

14. Position if only one Shareholder. If the Company has only one Shareholder that Shareholder may exercise any or all of the voting rights pertaining to the Company on any matter, at any time, without notice or compliance with any other

internal formalities, except that minutes of the any meeting required under the Companies Act and the Company Law shall be kept in accordance with article 13.8.1.

Part VI - Directors and officers

15. Directors and officers.

15.1 powers of the Board

15.1.1 The business and affairs of the Company shall be managed by or under the direction of the Board, which has the authority to exercise all the powers and perform any of the functions of the Company, except to the extent that the Companies Act, the Company Law or these Articles of Association provides otherwise, which for the avoidance of doubt shall include the ability to establish various branches of the Company in any jurisdiction in the world.

15.1.2 In the case of a sole Director, the Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole Director.

15.1.3 In the case of several Directors, the Company is managed by the Board which must be comprised of at least one Class A Director and one Class B Director. In that case, the Company will be bound in all circumstance by the joint signature of any Class A Director together with any Class B Director.

15.1.4 The sole Director, the Board and the Company may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

15.1.5 The Directors may, from time to time, at their discretion, lend, raise, borrow or secure the payment of any sum or sums of money for the purposes of the Company.

15.2 Composition of the Board

The Board shall comprise of not less than 1 member, who does not need to be a Shareholder. The Directors may be divided into Class A Director(s) and Class B Director(s).

15.3 Appointment of Directors

15.3.1 The Directors shall be appointed by the general meeting of Shareholders, or by round robin resolution in terms of section 60 of the Companies Act and written resolution for purposes of article 193 of the Company Law, which shall, inter alia, set the term of their office. They may be dismissed freely at any time and without specific cause, subject to compliance with the Companies Act.

15.3.2 The death or resignation of a Director, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

15.4 Authority of a single Director to act

If, at any time, the Company has only one Director, as contemplated in section 57(3) of the Companies Act, the authority of that Director to act without notice or compliance with any other internal formalities applies, save that any resolution must be recorded and sections 73(6) and (7) shall apply.

15.5 Round robin resolutions of the Board

15.5.1 The following provisions limiting or restricting the authority of the Board to consider a matter other than at a meeting, as contemplated in section 74 of the Companies Act, apply:

15.5.1.1 a written resolution (which may consist of one or more documents in like form) signed by all the Directors and inserted in the minute book, shall be valid and effective in accordance with its terms as if passed at a meeting of Directors;

15.5.1.2 unless the contrary is stated therein, any such resolution shall be deemed to have been passed on the latest date on which it was signed by all relevant Directors; and

15.5.1.3 a fax of a Director's signed resolution shall be acceptable evidence that such resolution has been signed by the Director whose duly authorised representative's signature appears on the fax.

15.6 Requisitioning of Directors' meetings

The right of the Company's Directors to requisition a meeting of the Board may be exercised by any one Director.

15.6.1 Board meetings by electronic communication

15.6.1.1 A resolution signed by the number of Directors required to vote in favour of a resolution who were connected by electronic communication at a Board meeting where a quorum was present where -15.6.1.1.1 all such Directors remained connected for the duration of the electronic meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another;

15.6.1.1.2 the subject matter of the resolution has been discussed; and

15.6.1.1.3 the chairperson or any other Director present in person or electronically certified in writing that the aforementioned requirements have been met, shall be valid and shall be deemed to have been passed on the date on which the meeting was held (unless a statement to the contrary is made in the minutes of the meeting).

15.6.1.2 The participation in a meeting by electronic communication is equivalent to a participation in person at such meeting.

15.6.1.3 Such resolution may consist of several documents, each of which may be signed by one or more Directors who participated in the electronic meeting.

15.6.1.4 Within 10 (ten) business days after the adoption or failing of a resolution at a meeting contemplated in article 15.6.1.1, the Company shall -

15.6.1.4.1 deliver to each Director a copy of the resolution proposed with a statement describing the results; and

15.6.1.4.2 insert a copy of the resolution and statement referred to in article 15.6.1.4.1 in the Company's minute book.

15.6.2 Notice of Board meetings

15.6.2.1 The authority of the Board to determine the manner and form of providing notice of its meetings, as set out in section 73(4) of the Companies Act, is amended to the extent set out in articles 15.6.2.2 to 15.6.2.7.

15.6.2.2 Subject to section 73(5)(a) of the Companies Act, a notice of a Board meeting must be in writing and delivered to each Director of the Company so as to be received by the Director in question in the ordinary course not less than twenty-four (24) hours before the date appointed for the Board meeting, provided that in exceptional circumstances, as determined by the chairperson of the Board, the notice period may be shortened as is necessary to allow the Directors to attend to the exceptional circumstances in question. This notice may be waived by consent in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the Board. No notice shall be required where all the members of the Board are present or represented at a meeting of the Board or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the Board.

15.6.2.3 Such notice of a Board meeting may be in any form determined by the Board but must as a minimum include

- 15.6.2.3.1 the date, time and place for the meeting;
- 15.6.2.3.2 a detailed agenda for the meeting;
- 15.6.2.3.3 information with respect to the availability of participation in the meeting (and in the postponement or adjournment of the meeting) by electronic communication and the necessary information to enable Directors (including their alternates) to access the available medium or means of communication; and
- 15.6.2.3.4 the general purpose of the meeting.

15.6.2.4 The contents of the notice and agenda shall be prepared by and be the responsibility of the chairperson of the Board.

15.6.2.5 Any Director may at any time require that any matter be included on the agenda for a meeting.

15.6.2.6 Board meetings will be held at a reasonable time and venue. In the ordinary course, Board meetings will be held at the central administration of the Company or at such other venue as the Board may agree to in writing.

15.6.2.7 The Company shall pay all reasonable and necessary travel and associated costs required to be incurred by the Directors (or their alternates) in fulfilling their obligations to attend any meeting.

15.6.3 Quorum for Board meetings

The quorum for a Board meeting shall be a majority of the Directors appointed in terms of article 15.2, including at least one Class A Director and one Class B Director, who must be personally present at the meeting or participate in person electronically, before a vote may be called at such meeting.

15.6.4 Adjournment and postponement of Directors meetings

15.6.4.1 Automatic postponement of a meeting

15.6.4.1.1 If within 30 (thirty) minutes of the appointed time for a Board meeting to begin a quorum is not present, then the meeting is automatically postponed (without any motion, vote or further notice) for one week.

15.6.4.1.2 The 30 (thirty) minute limit may be extended for a reasonable period not exceeding 2 (two) hours by the chairperson of the meeting.

15.6.4.2 Automatic adjournment of a meeting

If at the time a matter is to be considered at a Board meeting, such meeting ceases to be quorate and there is no other business on the agenda which can be dealt with, the meeting is automatically adjourned (without any motion or vote) for one week.

15.6.4.3 Further notice required for postponed or adjourned meeting

Further notice of a Board meeting that is postponed or adjourned is required on the same basis as the original meeting which is being postponed or adjourned, save that notice shall be given within 2 (two) Business Days of the date on which the meeting which is being postponed or adjourned was held and the only items on the agenda may be the items which were on the agenda for the original meeting.

15.6.4.4 Deemed quorum at a postponed or adjourned meeting

If at the appointed time for a postponed meeting to begin or an adjourned meeting to resume, the quorum requirements are not met, then those Directors, present in person at the Board meeting including those participating electronically, will be deemed to constitute a quorum.

15.6.4.5 Adjournment by Directors

A Board meeting may otherwise be adjourned by majority vote of the Directors present at the meeting.

15.7 Voting, approval of resolutions and minutes of Directors meetings

15.7.1 Number of votes at Board meetings

Each Director shall have 1 (one) vote on his/her own behalf.

15.7.2 Approval of resolutions

Resolutions of Directors in order to be of force and effect must be approved by a majority of the votes exercised, including at least one Class A Director and one Class B Director having voted in favour of such resolution.

15.7.3 Tied votes

The chairperson of the Board shall not have a casting vote and shall not have a vote if he/she is not a Director.

15.7.4 Minutes

Minutes will be -

15.7.4.1 kept of all Board meetings;

15.7.4.2 settled by the chairperson of the Board and circulated to all Directors within 30 (thirty) days following the Board meeting;

15.7.4.3 submitted to the next Board meeting for approval, with or without modification; and

15.7.4.4 signed by the chairperson of that meeting confirming the approval of the meeting.

Part VII - General

16. Delivery and publication of notices and certain documents.

16.1 All notices and documents required to be published as contemplated in the Companies Act, the Company Law or these Articles of Association shall be delivered by the Company in accordance with sections 6(9), 6(10) and 6(11), read with Regulation 7 and Table CR3, to each Securities Holder who is required to receive notice in terms of the Companies Act or these Articles of Association to any of his/her/its registered addresses recorded in the Securities Register.

16.2 If a Securities Holder has not notified an address in terms of article 4.3, he/she/it shall be deemed (for all purposes, including for the purposes set out in article 16.1) to have nominated the Company's registered address, from time to time.

16.3 The notice may be given by the Company to the persons entitled to a Security in consequence of the death or insolvency of a Securities Holder, or by sending it through the post in a prepaid envelope addressed to them by name, or by the title of representatives of the deceased, or trustees of the insolvent or by any like description, at the address (if any) supplied for the purpose by the persons claiming to be so entitled, or (until such address has been supplied) by giving the notice in any manner, as contemplated in the Company Law and the Companies Act, in which it might have been given if the death or insolvency had not occurred.

16.4 Where a notice is sent by post, the post office shall be the agent for the Securities Holder and the Securities Holder shall, from the time and date of delivery of the notice to the post office, bear all risks associated with that notice including of non-delivery or late delivery of the notice.

16.5 A notice given to any Securities Holder shall be binding on all persons claiming on his death or on any transmission of his interests.

16.6 The signature to any notice given by the Company may be written or printed, or partly written and partly printed.

17. Severability. Any provision in these Articles of Association which is or may become illegal, invalid or unenforceable in any jurisdiction affected by these Articles of Association shall, as to such jurisdiction, be ineffective to the extent of such prohibition or unenforceability and shall be treated pro non scripto and severed from the balance of these Articles of Association, without invalidating the remaining provisions of these Articles of Association or affecting the validity or enforceability of such provision in any other jurisdiction.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil treize, le vingt-six juin,

Par-devant le soussigné, Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, qui restera dépositaire du présent acte,

A COMPARU:

Broadstreet International Partners S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 144.415 (l'«Associé Unique»),

représentée aux fins des présentes par Maître Anne MAUSKE, Avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 26 juin 2013.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite comparante est l'associé unique de Main Street 823 (Proprietary) Limited (la «Société»), une private limited liability company, constituée et existant sous l'empire des lois de la République d'Afrique du Sud et des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 158.590, constituée en vertu d'un acte de Maître Henri HELLINCKX en date du 10 janvier 2011, publié au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 621 en date du 1^{er} April 2011. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte de Maître Henri HELLINCKX en date du 3 août 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2807 le 17 novembre 2011.

La comparante, représentant l'ensemble du capital social de la Société, a prié le notaire instrumentant de prendre acte des résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique (l'«Associé Unique») décide de modifier l'objet social de la Société comme suit:

«La Société a pour objet la détention de participations, sous toute forme au Luxembourg, en Afrique du Sud, et/ou dans des sociétés étrangères et toute autre forme d'investissement, l'acquisition par achat, par souscription ou selon tous autres moyens ainsi que le transfert par cession, échange ou tous autres moyens de titres de toute nature et l'administration, le contrôle et le développement de son portefeuille.

La Société peut lever des fonds en empruntant sous toute forme ou par l'émission de tous Titres, Titres de Créance, d'autres instruments, incluant des obligations et/ ou des PEC (lesquels PEC pourront être convertis par les Associés au moyen d'une Résolution Spéciale en des Parts Sociales Ordinaires «A», sous réserve des dispositions de toute loi applicable et des termes et conditions des PEC concernés), par l'acceptation de toute autre forme de placement ou par l'octroi de tous droits de toute nature, sous réserve des dispositions de la loi applicable.

La Société peut en outre garantir, consentir des prêts à ou assister par d'autres moyens les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utiles à l'accomplissement de son objet.»

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de refondre entièrement les statuts de la Société qui seront désormais rédigés comme suit:

«Partie I - Interprétation et points préliminaires, Constitution et nature de la société, Obligations continues et documents sociaux

1. Interprétation. Les intitulés des articles des présents Statuts figurent pour des raisons de commodité et à titre et de référence uniquement, et ils ne seront ni utilisés dans l'interprétation ni ne viendront modifier ou amplifier les termes des présents Statuts ou tout article des Statuts, ou les paragraphes de toute annexe des présentes. Sauf intention contraire manifeste -

1.1 les mots:

1.1.1 écrits au masculin comprennent le féminin et le genre neutre, et vice versa;

1.1.2 écrits au singulier comprennent le pluriel et vice versa; et

1.1.3 s'entendant de personnes physiques comprennent des entités créées (revêtant ou non une forme sociale et situées en tout lieu) et l'Etat, et vice-versa;

1.2 les termes suivants auront la signification qui leur est donnée ci-après et les expressions apparentées auront la signification correspondante, en l'occurrence:

1.2.1 Parts Sociales Ordinaires «A» signifie les Parts Sociales «A» sans valeur nominale dans le capital autorisé de la Société ayant les droits prévus à l'article 4.2;

1.2.2 «Statuts» s'entend du présent document, lequel constitue les statuts de la Société aux fins de la Loi sur les Sociétés, et le memorandum of incorporation de la Société aux fins du Companies Act;

1.2.3 Parts Sociales Ordinaires «B» signifie les Parts Sociales «B» sans valeur nominale dans le capital autorisé de la Société ayant les droits prévus à l'article 4.2;

1.2.4 «Conseil» signifie le conseil de gérance de la Société, tel que composé au fil du temps;

1.2.5 «Jour Ouvrable» signifie tout jour autre que le samedi, le dimanche ou les jours fériés officiels en Afrique du Sud et/ou au Grand-Duché de Luxembourg;

1.2.6 Parts Sociales Ordinaires «C» signifie les Parts Sociales «C» sans valeur nominale dans le capital autorisé de la Société ayant les droits prévus à l'article 4.2

1.2.7 «Gérant de Classe A» s'entend de toute personne dûment désignée en qualité de gérant de classe A de la Société;

1.2.8 «Gérant de Classe B» s'entend de toute personne dûment désignée en qualité de gérant de classe B de la Société;

1.2.9 «Companies Act» signifie la loi intitulée Companies Act, 71 de 2008, telle que modifiée;

1.2.10 «Loi sur les Sociétés» signifie la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée;

1.2.11 «Titres de Créance» a la signification reprise à la section 43(1)(a) du Companies Act, et comprend notamment tout Titre autre que les Parts Sociales de la Société, qu'elles soient ou non émises sous la forme d'un document de sûreté, tel qu'un acte de fiducie, mais ne comprend pas les billets à ordre et les prêts, qu'ils constituent ou non un droit réel sur les actifs de la Société;

1.2.12 «Gérant» signifie tout Gérant de Classe A ou Gérant de Classe B de la Société, valablement désigné conformément aux dispositions des présents Statuts, lues conjointement avec le Companies Act et la Loi sur les Sociétés;

1.2.13 «Luxembourg» signifie le Grand-Duché de Luxembourg;

1.2.14 «Options» signifie les options d'attribution ou de souscription des Parts Sociales, Titres ou Titres de Créance, le cas échéant;

1.2.15 «Résolution Ordinaire» s'entend d'une résolution des Associés, adoptée à la majorité des voix exprimées représentant plus de la moitié du capital social de la Société;

1.2.16 «Associé Ordinaire» s'entend d'une personne figurant, en temps opportun, dans le Registre des Titres en qualité de porteur de Parts Sociales Ordinaires;

1.2.17 «Parts Sociales Ordinaires» s'entend des parts sociales de la Société désignées comme telles ayant les droits prévus à l'article 4.2 incluant les Parts Sociales Ordinaires «A», les Parts Sociales Ordinaires «B» et les Parts Sociales Ordinaires «C»;

1.2.18 «les Parties» signifie la Société et chaque Porteur de Titres ou plusieurs d'entre eux, en fonction du contexte;

1.2.19 «PEC» désigne les certificats de créances convertibles privilégiés non garantis et subordonnés dont les termes et conditions ont été définis par le Conseil, sous réserve que ces termes et conditions soient conformes sur tous les points essentiels aux dispositions du Companies Act et de la Loi sur les Sociétés, le cas échéant, dans la mesure où ils se rapportent à des titres de créance et à des titres convertibles; sous réserve par ailleurs que toute Part Sociale dans laquelle ces certificats seront convertis devront, avant cette conversion, être dûment autorisés par les Statuts de la Société et par les dispositions du Companies Act et de la Loi sur les Sociétés, le cas échéant;

1.2.20 «Réglementations» s'entend des réglementations promulguées en temps opportun au titre du Companies Act et/ou de la Loi sur les Sociétés;

1.2.21 «Titres» a la signification qui lui est assignée dans le Companies Act, et comprend en particulier, à titre non exhaustif, toute Part Sociale, obligation ou autre instrument, quelle que soit sa forme ou son titre, émise ou dont l'émission est autorisée par la Société, y compris les Parts Sociales Ordinaires et, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les Titres de Créance;

1.2.22 «Porteur de Titres» signifie le porteur enregistré de tout Titre de la Société, incluant notamment un Associé Ordinaire;

1.2.23 «Registre des Titres» signifie le registre des Titres, établi ou tenu par la Société aux termes de la section 50(1) du Companies Act;

1.2.24 «Registre des Parts Sociales» signifie le registre des Parts Sociales établi ou tenu par la Société aux termes du Companies Act et/ou de la Loi sur les Sociétés, lequel registre constitue une partie du Registre des Titres;

1.2.25 «Associés» signifie les porteurs enregistrés de Parts Sociales de la Société, de temps à autre;

1.2.26 «Parts Sociales» s'entend de toute part sociale, quelle que soit sa dénomination et quels que soient les droits, privilèges et restrictions qui lui sont attachés, tel qu'indiqué dans les présents Statuts;

1.2.27 «Afrique du Sud» s'entend de la République d'Afrique du Sud;

1.2.28 «Résolution Spéciale» s'entend d'une résolution adoptée: (i) à une majorité de 75% des droits de vote exercés; et (ii) à la majorité des Associés représentant au moins trois quarts du capital social de la Société;

1.2.29 «Filiale» signifie une filiale telle que définie dans le Companies Act et/ou dans la Loi sur les Sociétés, y compris toute société étrangère qui aurait été une filiale si elle avait été constituée en Afrique du Sud et/ou au Luxembourg;

1.3 une référence à une section au moyen de chiffres renvoie à la section correspondante du Companies Act;

1.4 lorsqu'un terme est défini dans le contexte d'un article particulier des présents Statuts, le terme ainsi défini, à moins qu'à la lecture de l'article en question, il ne soit clair que le terme ainsi défini s'applique de manière limitée à l'article pertinent, a la signification qui lui est donnée à toutes fins aux termes des présents Statuts, nonobstant le fait que ledit terme n'ait pas été défini dans la présente section intitulée «Interprétation»;

1.5 lorsqu'un nombre de jours est prescrit dans les présents Statuts, le nombre de jours en question s'entend premier jour exclus et dernier jour inclus, à moins que le dernier jour ne tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié en Afrique du Sud et/ou au Luxembourg, auquel cas le dernier jour correspondra au prochain Jour Ouvrable;

1.6 lorsque des nombres sont précisés en chiffres et en lettres, en cas de divergence entre ceux-ci, la mention en lettres fait foi;

1.7 l'expiration ou le terme des présents Statuts n'affectera pas les dispositions des présents Statuts dont le maintien est expressément prévu après ladite expiration le terme ou lorsque, par nécessité, les dispositions en question doivent continuer à recevoir effet après ladite expiration le terme, nonobstant le fait que les articles ne le prévoient pas expressément;

1.8 toute référence faite dans les présents Statuts à la Société ou à un ou plusieurs Porteurs de Titres, le cas échéant, sera, au cas où la Société ou un ou plusieurs Porteurs de Titres, le cas échéant, serait mis en redressement, serait liquidé ou ferait l'objet d'une mise sous séquestre, également applicable à et lierait tout praticien du redressement, liquidateur ou trustee, le cas échéant, de la Société ou du Porteur de Titres concerné(e), le cas échéant; et

1.9 toute référence à une loi constituera une référence à ladite loi à la date de l'adoption des présents Statuts par la Société, et telle que modifiée par la suite.

2. Obligations des Porteurs de Titres après qu'ils cessent de détenir des Titres. Sauf en ce qui concerne les articles 1 et 17, un Porteur de Titres cessera d'être lié par les présents Statuts à compter de la date à laquelle il cesse valablement de détenir des Titres dans la Société. Afin d'éviter toute ambiguïté, la cessation de la nature contraignante des présents Statuts vis-à-vis du Porteur de Titres sortant n'affectera pas l'une quelconque de ses obligations ou responsabilités existantes ou éventuelles nées avant la cessation de la nature contraignante des Statuts ou susceptibles de survenir par la suite eu égard à tout acte ou omission survenus avant la cessation en question.

3. Constitution et nature de la Société.

3.1 Constitution

La Société est constituée aux termes de la section 19(1)(c) du Companies Act conformément aux dispositions suivantes qui la régissent:

3.1.1 les dispositions non modifiables du Companies Act (sous réserve de normes plus strictes, plus restrictives, de durée plus longue ou de contraintes plus onéreuses prévues par les présents Statuts conformément à la section 15(2)(a)(iii) du Companies Act);

3.1.2 les dispositions modifiables du Companies Act (sous réserve de toute réfutation, restriction, limitation, réserve, extension ou autre modification prévue par les présents Statuts conformément à la section 1 lue conjointement avec la section 15(2)(a)(ii) du Companies Act);

3.1.3 les dispositions de la Loi sur les Sociétés, dans la mesure applicable; et

3.1.4 les dispositions des présents Statuts (sous réserve et en conformité avec la section 15(2) du Companies Act).

3.2 Dénomination, activité principale, objet, siège social et administration centrale

3.2.1 Le nom de la Société est Main Street 823 Proprietary Limited, enregistrée sous la dénomination «Main Street 823 (Proprietary) Limited S.à r.l.» au Luxembourg.

3.2.2 La Société a pour objet la détention de participations, sous toute forme au Luxembourg, en Afrique du Sud, et/ou dans des sociétés étrangères et toute autre forme d'investissement, l'acquisition par achat, par souscription ou selon tous autres moyens ainsi que le transfert par cession, échange ou tous autres moyens de titres de toute nature et l'administration, le contrôle et le développement de son portefeuille.

3.2.3 La Société peut lever des fonds en empruntant sous toute forme ou par l'émission de tous Titres, Titres de Créance, d'autres instruments, incluant des obligations et/ ou des PEC (lesquels PEC pourront être convertis par les Associés au moyen d'une Résolution Spéciale en des Parts Sociales Ordinaires «A», sous réserve des dispositions de toute loi applicable et des termes et conditions des PEC concernés), par l'acceptation de toute autre forme de placement ou par l'octroi de tous droits de toute nature, sous réserve des dispositions de la loi applicable.

3.2.4 La Société peut en outre garantir, consentir des prêts à ou assister par d'autres moyens les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

3.2.5 La Société peut exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utiles à l'accomplissement de son objet.

3.2.6 La Société est constituée pour une durée indéterminée.

3.2.7 Le siège social de la Société est situé à Johannesburg, en Afrique du Sud.

3.2.8 L'administration centrale de la Société sera établie dans la ville de Luxembourg, Luxembourg.

3.2.9 Le siège social et/ou l'administration centrale peuvent être transférés au sein de la même municipalité/commune, par décision du Conseil. Ils peuvent être transférés dans toute autre municipalité en Afrique du Sud (dans le cas du siège social) ou dans toute autre commune à Luxembourg (dans le cas de l'administration centrale), selon le cas, par résolution des Associés, adoptée dans les conditions requises pour une modification des présents statuts.

3.2.10 Des succursales ou autres bureaux de la Société peuvent être établis en tout lieu d'Afrique du Sud, de Luxembourg ou dans tout autre pays, par résolution du Conseil.

3.3 Pouvoirs de la Société et conditions restrictives

3.3.1 La Société et les pouvoirs du Conseil sont soumis aux conditions restrictives et interdictions suivantes, et les Associés s'engagent à veiller à ce que la Société n'effectue, ne conclue, n'exécute ou n'entreprenne aucune action ou point énumérés ci-après, sauf approbation ou autorisation par Résolution Spéciale des Associés:

3.3.1.1 entreprendre toute action nécessitant l'adoption d'une Résolution Spéciale de la Société, conformément aux dispositions du Companies Act, de la Loi sur les Sociétés et/ou des présents Statuts;

3.3.1.2 la modification des présents Statuts, incluant notamment les droits attachés à toute classe de Titres émis ou non, ou le dépôt d'une version consolidée des Statuts;

3.3.1.3 tout transfert de Parts Sociales de la Société; et

3.3.1.4 la création de nouveaux Titres, l'augmentation ou la diminution du nombre de Titres autorisés.

3.3.2 Aux fins du droit luxembourgeois, la Société ainsi que les pouvoirs du Conseil sont soumis à une condition restrictive supplémentaire limitant à tout moment le nombre total d'Associés de la Société à quarante (40), sauf disposition contraire prévue dans la Loi sur les Sociétés.

3.4 Documents sociaux et documents comptables

L'ensemble des documents sociaux afférents à la Société seront conservés à l'administration centrale de la Société, et des copies certifiées conformes ou des originaux sous format électronique ou des reproductions (tel que prévu à la section 6(11) du Companies Act) de tels documents seront conservés au siège social de la Société, lesquels copies certifiées conformes ou originaux sous format électronique ou reproductions seront toujours à jour.

3.5 Accès aux documents sociaux, documents comptables et autres informations

3.5.1 Aucune personne ne sera autorisée à consulter ou effectuer des copies de tout document comptable ou autre document de la Société, hormis tout Gérant de la Société agissant dans l'exercice de ses fonctions de Gérant ou toute personne qui y serait habilitée en vertu du Companies Act ou de toute législation ou loi à laquelle la Société est soumise, ou tel qu'autorisé par le Conseil, ou autrement autorisé en vertu du présent article 3.5.1.

3.5.2 Le Conseil peut, en temps opportun et à sa discrétion, accorder à toute personne, aux termes et sous réserve des conditions et période(s) que le Conseil détermine par écrit en temps voulu, le droit d'accéder à (de consulter et/ou de copier) toute information relative à la Société, étant toutefois entendu que pareil droit, s'il est conféré, ne viendra pas annuler ou réduire toute protection obligatoire de tout document, tel que prévu dans la Partie 3 de la loi de 2000 intitulée Promotion of Access to Information Act, No. 2, telle que modifiée, pour autant également que les informations confidentielles de la Société soient préservées et protégées d'une manière adéquate.

3.6 Exercice de la Société

3.6.1 L'exercice social de la Société commence chaque année au début du mois de février et se termine à la fin du mois de janvier de l'année suivante.

3.6.2 Les comptes de la Société sont clôturés à la fin du mois de janvier de chaque année et le(s) Gérant(s) prépare(nt) un inventaire eu égard à la Société, lequel comprend une indication de la valeur des actif et passif de la Société.

3.7 Etats financiers annuels

3.7.1 Chaque année, la Société prépare les états financiers annuels dans les 6 (six) mois suivant la clôture de son exercice, ou au cours de toute période plus courte, le cas échéant, aux fins de fournir la convocation requise à une assemblée générale annuelle de la Société.

3.7.2 Les états financiers annuels doivent comprendre tous les renseignements relatifs à la rémunération et aux avantages des Gérants et agents habilités, tels que requis aux termes du Companies Act.

Partie II - Titres, Registre des titres, Certificats, Restrictions aux pouvoirs du conseil eu égard aux titres, Droits de préemption et transferts

4. Titres.

4.1 Classes et nombre de Parts Sociales

Les Parts Sociales autorisées de la Société (lesquels devront tous être émis et entièrement libérés) comprennent:

4.1.1 80 000 (quatre-vingt mille) Parts Sociales Ordinaires «A» sans valeur nominale;

4.1.2 80 000 (quatre-vingt mille) Parts Sociales Ordinaires «B» sans valeur nominale; et

4.1.3 19 853 375 (dix-neuf millions huit cent cinquante-trois mille trois cent soixante-quinze) Parts Sociales Ordinaires «C» sans valeur nominale,

lesquelles Parts Sociales Ordinaires «A» et/ou Parts Sociales Ordinaires «B» et/ou Parts Sociales Ordinaires «C» ne pourront faire l'objet d'une augmentation, d'une diminution ou d'une émission que dans les conditions des présents Statuts, et notamment des dispositions des articles 3.3 et 4.5.2.

4.2 Droits attachés aux Parts Sociales Ordinaires

4.2.1 Les droits suivants s'appliquent aux Parts Sociales Ordinaires de la Société:

4.2.1.1 toutes les Parts Sociales Ordinaires de la Société sont de même rang à tous égards; (exception faite de l'application des stipulations suivantes aux PEC en circulation le cas échéant):

4.2.1.1.1 Tout détenteur de PEC qui transfère tout PEC qu'il détient à un tiers transférera à ce même tiers, sous réserve de toute loi applicable et des termes et conditions stipulés dans les présents Statuts, des Parts Sociales Ordinaires «A» qu'il détient dans la même proportion que celle que représentent les PEC transférés par rapport au montant total des PEC détenus par le détenteur (sur la base de leur valeur nominale) avant ledit transfert. L'acquéreur des PEC ne sera inscrit dans le registre des PEC de la Société comme détenteur des PEC acquis qu'après satisfaction des deux conditions suivantes:

4.2.1.1.1.1 l'acquéreur des PEC doit être inscrit comme un Porteur de Titres dans le Registre des Parts Sociales de la Société au regard des Parts Sociales Ordinaires «A» qu'il détient; et

4.2.1.1.1.2 l'acquéreur doit respecter et accepter d'être lié par tous termes et conditions attachés aux PEC tels que déterminés le cas échéant par le Conseil;

4.2.1.1.2 dans le cas où tout détenteur de PEC les restituerait en vertu d'un rachat, ce détenteur restituera les Parts Sociales Ordinaires «A» totales qu'il détient dans la Société dans la même proportion que celle que représentaient les PEC restitués par rapport au montant total des PEC qu'il détenait (sur la base de leur valeur nominale) avant le rachat, et la Société rachètera ladite proportion de Parts Sociales Ordinaires «A» de ce détenteur sous réserve de conformité à toute loi applicable;

4.2.1.1.3 tout Associé de la Société qui transfère à un tiers ses Parts Sociales Ordinaires «A», sous réserve de toute loi applicable et des termes et conditions stipulés dans les présents Statuts, sera contraint de transférer à ce même tiers une proportion du nombre total de PEC qu'il détient égale à celle que représentaient les Parts Sociales Ordinaires «A» qu'il détenait avant le rachat. L'acquéreur des Parts Sociales Ordinaires «A» susmentionnées, sera inscrit dans le registre des PEC de la Société comme détenteur des PEC correspondants après satisfaction des conditions définies dans le point 4.2.1.1.1. précité;

4.2.1.1.4 dans le cas où tout Associé détenant des PEC restituerait ses Parts Sociales Ordinaires «A» en vertu d'un remboursement ou d'un rachat, ledit Associé restituera une proportion du total des PEC qu'il détient égale à celle que représentaient les Parts Sociales Ordinaires «A» qu'il détenait par rapport au nombre total de Parts Sociales Ordinaires «A» avant le rachat, et la Société rachètera les PEC, le cas échéant. Les Associés recevront, en tant que prix de rachat applicable pour les PEC, un montant égal à la somme de la valeur nominale totale de ces PEC rachetés auprès de ce détenteur plus tout produit imputé sur les PEC concernés acquis jusqu'à la date de rachat;

4.2.1.1.5 tout transfert des PEC par tout détenteur de PEC ou tout transfert des Parts Sociales Ordinaires «A» par tout Associé de la Société, détenant des PEC en violation des dispositions et des termes et conditions attachés aux PEC, le cas échéant conformément au point 4.2.1.1.1.2 ci-dessus, sera nul et non avenu;

4.2.1.2 chaque Part Sociale Ordinaire donne droit à son détenteur:

4.2.1.2.1 d'être inscrit sur le Registre des Titres de la Société en tant que détenteur inscrit d'une Part Sociale Ordinaire;

4.2.1.2.2 à assister, participer, prendre la parole et voter sur tout point à examiner à toute assemblée des Associés Ordinaires;

4.2.1.2.3 à 1 (une) voix eu égard à tous les points examinés à toute assemblée d'Associés Ordinaires; et

4.2.1.2.4 à recevoir toute distribution par la Société, si et lorsqu'elle est déclarée sur les Parts Sociales Ordinaires, à effectuer en proportion du nombre de Parts Sociales Ordinaires détenues par chaque Associé Ordinaire;

4.2.1.3 en cas de dissolution de la Société, la Société sera liquidée conformément aux dispositions légales applicables et, dans la mesure où ils sont compétents à cet effet en vertu de la loi applicable, par un ou plusieurs liquidateurs, qui ne devront pas nécessairement être Associés, et qui seront désignés par l'assemblée générale des Associés, laquelle définira leurs pouvoirs et honoraires. Les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus au titre de la réalisation de l'actif et du paiement du passif. L'actif restant après le paiement des dettes et du passif de la Société, ainsi que des frais de la liquidation, sera affecté comme suit:

4.2.1.3.1 au remboursement aux Associés Ordinaires des montants libérés sur les Parts Sociales Ordinaires respectivement détenues par chacun d'entre eux; et

4.2.1.3.2 le reliquat (le cas échéant) sera distribué entre les Associés Ordinaires en proportion du nombre de Parts Sociales Ordinaires détenues par chacun d'entre eux,

sous réserve de ce que les dispositions du présent article seront soumises aux droits des détenteurs de Titres, émis à des conditions spéciales;

4.2.1.4 en cas de dissolution de la Société, toute partie des actifs de la Société, incluant tous titres d'autres sociétés peut, par adoption d'une Résolution Spéciale de la Société, être payée aux Associés Ordinaires de la Société en espèces, ou, avec la même approbation, être confiée à des trustees au bénéfice de ces Associés Ordinaires, et la liquidation de la Société peut être close et la Société dissoute; et

4.2.1.5 tout autre droit attaché à la Part Sociale Ordinaire aux termes du Companies Act, de la Loi sur les Sociétés ou de toute autre loi.

4.3 Registre des Titres

4.3.1 Toute personne autorisée à faire inscrire son nom dans le Registre des Titres de la Société fournira à la Société tous les renseignements que la Société pourra exiger en temps opportun afin d'établir et de tenir le Registre des Titres, y compris le nom, l'adresse professionnelle, l'adresse de résidence, l'adresse postale et l'adresse électronique disponible de cette personne.

4.3.2 Toute personne visée à l'article 4.3.1 peut, par avis écrit à la Société, changer d'adresse professionnelle, d'adresse de résidence, d'adresse postale et d'adresse électronique disponible, étant précisé que le changement deviendra effectif vis-à-vis de cette personne le 10^e (dixième) Jour Ouvrable à compter de la réception de l'avis par la Société.

4.3.3 La Société ne reconnaît qu'un seul Porteur de Titres par Titre. Dans le cas d'un Titre inscrit aux noms de 2 (deux) ou plusieurs personnes en qualité de codétenteurs, la personne inscrites en premier dans le Registre des Titres sera, sauf disposition contraire des Statuts, la seule personne reconnue par la Société comme étant propriétaire du Titre et ayant droit au certificat y afférent, sous réserve des dispositions du Companies Act et de la Loi sur les Sociétés.

4.3.4 En cas de décès, d'insolvabilité ou de placement sous curatelle pour démence ou prodigalité de tout codétenteur de tout Titre, le détenteur unique restant ou le premier inscrit des 2 (deux) ou plusieurs codétenteurs restants, selon le cas,

sera la seule personne reconnue par la Société comme disposant d'un titre de propriété sur ledit Titre, sous réserve des dispositions du Companies Act et de la Loi sur les Sociétés.

4.4 Certificats

4.4.1 Chaque personne au bénéfice de laquelle des Parts Sociales sont émises et dont le nom est inscrit dans le Registre des Titres aura droit à 1 (un) certificat pour toutes les Parts Sociales de toute classe inscrites en son nom, ou à plusieurs certificats, chacun pour une partie de ces Parts Sociales.

4.4.2 En cas de détérioration, perte ou destruction d'un certificat, celui-ci pourra être remplacé par un duplicata qui devra être revêtu de la mention «Duplicate Certificate» (Duplicata), moyennant une participation raisonnable, le cas échéant, et dans les conditions de preuve et d'indemnité, le cas échéant, que le Conseil pourra juger appropriées.

4.4.3 Un certificat concernant des Titres inscrits au nom de 2 (deux) ou plusieurs personnes sera délivré à la personne inscrite en premier dans le Registre des Titres comme étant le détenteur de ces Titres, et la remise d'un certificat à cette personne vaudra remise à l'égard de tous les codétenteurs de la Part Sociale concernée.

4.5 Droit de préemption permettant de se voir proposer et de souscrire des Parts Sociales supplémentaires

Nonobstant toute disposition contraire des présents Statuts, il est prévu aux présentes que toute émission de Parts Sociales devra à chaque fois être soumise à l'approbation des Associés par le biais d'une Résolution Spéciale.

4.5.1 Modification des dispositions modifiables de la section 39 du Companies Act

Sous réserve des dispositions de l'article 3.3, le droit de préemption des Associés de se voir proposer et de souscrire des Parts Sociales supplémentaires (en sus des Parts Sociales existantes à tout moment), tel que précisé à la section 39(2) du Companies Act lu conjointement avec les sections 39(3) et 39(4) du Companies Act, ne s'applique pas; en lieu de cet article, l'article 4.5.2 s'appliquera.

4.5.2 Droit de préemption des Associés à l'émission

4.5.2.1 Nouvelle émission d'une classe existante de Parts Sociales émises

4.5.2.1.1 Si la Société propose d'émettre des Parts Sociales supplémentaires (en sus des Parts Sociales existantes à tout moment), la Société doit en premier lieu adresser par écrit une offre à chaque Associé détenant des Parts Sociales de la même classe que celle de l'émission proposée (l'«Offre») donnant aux Associés concernés le droit de souscrire, au cours d'une période de 15 (quinze) Jours Ouvrables à compter de la date de l'Offre, un nombre de Parts Sociales dans le cadre de l'émission proposée, calculé au prorata de la participation de chaque Associé dans ladite classe de Parts par rapport aux Parts Sociales émises par la Société dans cette même classe, ces deux éléments étant calculés à la date de l'Offre.

4.5.2.1.2 L'Offre écrite adressée à chaque Associé doit mentionner au moins la date de l'Offre, le prix de souscription par Part Sociale, le nombre et la classe de Parts Sociales que l'Associé est en droit de souscrire, le nombre total de Parts Sociales dont l'émission est proposée, la date au-delà de laquelle les acceptations ne pourront plus être reçues et à laquelle le prix de souscription est exigible, ainsi qu'une copie des dispositions des présents Statuts relatives à l'Offre.

4.5.2.2 Remise de l'offre et durée d'acceptation

L'Offre sera remise à chaque Associé de la même classe que celle de l'émission proposée, et est irrévocable et peut être acceptée en remettant à la Société un avis d'acceptation écrit («Avis d'Acceptation»), lequel doit, afin de constituer une acceptation valable:

4.5.2.2.1 indiquer si l'Associé accepte le nombre de Parts Sociales proposé ou un nombre inférieur; ou s'il souhaite souscrire un nombre supérieur; et

4.5.2.2.2 être reçu par la Société dans un délai de 7 (sept) Jours Ouvrables à compter de la date de l'Offre («Délai d'Acceptation»)

4.5.2.3 Attribution des Parts Sociales excédentaires n'ayant pas été souscrites

Dans un délai de 10 (dix) Jours Ouvrables à compter de la date de l'Offre, le Conseil:

4.5.2.3.1 proposera les Parts Sociales non souscrites («Parts Sociales Excédentaires») aux Associés ayant manifesté leur souhait de souscrire les Parts Sociales Excédentaires dans un Avis d'Acceptation, au prorata de leur participation dans la classe proposée par rapport au nombre total de Parts Sociales de la classe proposée détenues par les Associés ayant offert de souscrire des Parts Sociales Excédentaires, tel que prévu à l'article 4.5.2.2.1; et

4.5.2.3.2 l'offre de l'article 4.5.2.3.1 sera remise à chaque Associé ayant proposé de souscrire les Parts Sociales Excédentaires, et est irrévocable et peut être acceptée par remise à la Société d'un avis d'acceptation écrit («le Second Avis d'Acceptation»), lequel doit, pour valoir acceptation:

4.5.2.3.2.1 indiquer si l'Associé accepte le nombre de Parts Sociales proposé ou un nombre inférieur; et

4.5.2.3.2.2 être reçu par la Société dans un délai de 2 (deux) Jours Ouvrables à compter de la date de l'offre à l'article 4.5.2.3.1.

4.5.2.4 Paiement des Parts Sociales et des Parts Sociales Excédentaires souscrites

Le paiement du prix de souscription pour le nombre de Parts Sociales précisé dans un Avis d'Acceptation, ainsi que dans le Second Avis d'Acceptation, doit être effectué dans un délai de 15 (quinze) Jours Ouvrables à compter de la date de l'Offre initiale; faute de paiement, le Conseil sera en droit (sans y être obligé) de proposer les Parts Sociales et les Parts Sociales Excédentaires pour lesquelles un Associé avait soumis un Avis d'Acceptation et le Second Avis d'Acceptation à toute personne approuvée dans les conditions de l'article 4.5.2.5.1.

4.5.2.5 Offre des Parts Sociales restantes aux personnes approuvées

4.5.2.5.1 Si l'intégralité des Parts Sociales faisant l'objet de l'Offre n'ont pas été souscrites ou si le Conseil exerce ses droits conformément à l'article 4.5.2.4 («Parts Sociales Restantes») et si les Associés Ordinaires ont, par le biais d'une Résolution Ordinaire, approuvé une ou plusieurs personnes («Personnes Approuvées») auxquelles les Parts Sociales Restantes pourront être proposées, le Conseil proposera lesdites Parts Sociales restantes aux Personnes Approuvées.

4.5.2.5.2 L'offre aux Personnes Approuvées doit être faite dans les 5 (cinq) Jours Ouvrables à compter de la date d'exigibilité du prix de souscription tel que précisé à l'article 4.5.2.4, au même prix d'émission par Part Sociale et à des conditions qui ne seront pas plus favorables que celles prévues dans l'Offre, étant toutefois entendu que:

4.5.2.5.2.1 la période d'acceptation pourra être prolongé, à la discrétion du Conseil, de 90 (quatre-vingt-dix) jours au plus, ou de toute autre période (ne dépassant pas 90 (quatre-vingt-dix) jours supplémentaires) que le Conseil pourra autoriser si l'une des personnes autorisées nécessite un délai pour obtenir toute autorisation réglementaire;

4.5.2.5.2.2 le paiement du prix de souscription doit être effectué dans un délai de 7 (sept) Jours Ouvrables à compter de la remise de l'avis d'acceptation ou de l'obtention des autorisations réglementaires requises, la date la plus tardive étant retenue; et

4.5.2.5.2.3 des garanties et promesses d'indemnisation, telles qu'elles peuvent normalement être attendues dans le cadre d'une opération de cette nature, pourront être consenties aux Personnes Approuvées.

4.5.2.6 Nouvelle application des dispositions en matière de préemption

Si, après que les Parts Sociales concernées ont été proposées selon les dispositions de l'article 4.5.2.5.1, il subsiste des Parts Sociales qui n'ont pas été souscrites, lesdites Parts Sociales ne seront pas émises, à moins que les dispositions relatives à la préemption du présent article 4.5.2 soient à nouveau suivies.

4.5.2.7 Insuffisance de fonds des Associés pour souscrire des Parts Sociales

Au cas où un Associé ne disposerait pas des moyens lui permettant de souscrire des Parts Sociales conformément à l'Offre, l'initiative d'émettre des Parts Sociales conformément à l'Offre et le prix auquel l'émission est envisagée ne seront pas constitutifs d'une conduite injustement préjudiciable, injuste ou inéquitable.

4.6 Droit de préemption permettant de se voir proposer et de souscrire des Titres supplémentaires

Sous réserve des dispositions du présent article 3.3, les dispositions des articles 4.5.1 et 4.5.2 s'appliquent mutatis mutandis à tout Titre supplémentaire (par rapport aux Titres existants à tout moment) à émettre par la Société, en temps opportun.

4.7 Droits de préemption eu égard à un Associé unique

Nonobstant toute disposition contraire prévue dans les présents Statuts, dans la mesure où la Société compte un Associé unique, le Conseil sera en droit de décider que les dispositions de l'article 4.5.2 et de l'article 4.6 ne seront pas applicables eu égard à toute émission de Parts Sociales donnée.

5. Restrictions relatives à la cessibilité des Titres et à l'offre publique des Titres.

5.1 La Société s'abstiendra d'offrir l'un quelconque de ses Titres au public, tel que prévu à la section 8(2)(b)(ii)(aa) du Companies Act et à l'article 188 de la Loi sur les Sociétés.

5.2 La cessibilité et la transmission des Titres de la Société sont restreintes, tel que prévu à la section 8(2)(b)(ii)(bb) du Companies Act, à l'article 189 et à l'article 190 de la Loi sur les Sociétés, et et sont également régies par les présents Statuts.

6. Restrictions relatives à la cessibilité des Titres.

6.1 Instrument de cession adéquat

Aux fins de la section 51(6)(a) du Companies Act, un instrument «de cession adéquat» (proper instrument of transfer) s'entend d'un document écrit, sous quelque forme que ce soit, spécifiant: (a) le nom complet du cédant (à savoir le nom d'une personne inscrite dans le Registre des Titres comme étant le titulaire inscrit des Titres faisant l'objet de la cession); (b) le nom complet du cessionnaire; (c) le nombre de la classe de Parts Sociales ou le type de Titres faisant l'objet de la cession et la date effective de la cession; (d) l'adresse enregistrée du cessionnaire, à savoir une adresse professionnelle, une adresse de résidence, une adresse postale et une adresse électronique, le cas échéant; et (e) l'autorité compétente en matière d'enregistrement et le numéro d'enregistrement; lequel document a été signé par ou pour le compte du Porteur de Titres inscrit en tant que cédant et signé par ou pour le compte du cessionnaire.

6.2 Pouvoir du Conseil de refuser l'enregistrement d'une cession

Le Conseil ne peut pas refuser d'enregistrer la cession de tout Titre via un acte de cession adéquat, à moins (et aussi longtemps) que la cession en question ne soit pas conforme aux exigences requises pour ladite cession, telles que précisées dans les présents Statuts. Le cédant sera considéré comme restant le titulaire desdits Titres et restera le titulaire inscrit pour les Titres en question jusqu'à ce que le nom du cessionnaire soit inscrit dans le Registre des Titres à cet égard.

6.3 Documents requis aux fins de l'enregistrement de la cession

6.3.1 Toute personne souhaitant que la Société procède à l'enregistrement de la cession de tout Titre devra fournir à la Société:

6.3.1.1 une copie d'un acte de cession adéquat, tel qu'établi à l'article 6.1, certifiée conforme à l'original; et

6.3.1.2 le certificat original émis par la Société, eu égard aux Titres concernés, (ou un Duplicata émis conformément à l'article 4.4.2) des Titres faisant l'objet de la cession ou, faute d'un tel original ou Duplicata, toute autre preuve que la Société pourra demander afin d'attester le titre du cédant ou ses droits de céder les Titres.

6.3.2 Au cas où un acte de cession est signé par une autre personne que le Porteur de Titres concerné, une copie du pouvoir accordé par le Porteur de Titres aux fins de la cession des Titres, certifié conforme au pouvoir original, sera soumise, produite ou présentée auprès de ou à la Société, si la Société en fait la demande.

6.3.3 Il sera considéré que de tels pouvoirs, dans les relations entre la Société et le mandant, seront maintenus et resteront pleinement en vigueur, et le Conseil pourra permettre que les actes de cession signés pour le compte du Porteur de Titres en qualité de cédant en vertu de ce pouvoir, soient suivis d'effets, jusqu'à ce qu'un avis écrit et exprès de révocation du pouvoir, signé par ou pour le compte du Porteur de Titres, soit déposé à l'administration centrale de la Société et/ou à son siège social. Même après le dépôt d'un tel avis de révocation, la Société sera en droit de donner effet à tout acte de cession signé en vertu du pouvoir de signature et certifié par tout agent de la Société comme étant en ordre avant le dépôt dudit avis de révocation écrit.

6.3.4 La copie de l'acte de cession, le certificat original ou un Duplicata, d'autres preuves écrites ainsi qu'une copie de tout pouvoir pour la cession des Titres seront conservés par la Société, à son administration centrale, et une copie certifiée conforme de ces documents sera conservée au siège social de la Société.

6.4 Reconnaissance de propriété

Le parent ou tuteur d'un Porteur de Titres mineur, l'exécuteur testamentaire ou administrateur d'un Porteur de Titres décédé, le syndic d'un Porteur de Titres insolvable ou le curateur de tout Porteur de Titres inscrit mentalement déficient ou prodigue, ou toute personne dûment désignée par une autorité compétente afin de représenter ou d'agir pour tout Porteur de Titres inscrit sera, sous réserve des dispositions des articles 4.3.3 et 4.3.4 et, s'agissant des codétenteurs, la seule personne reconnue par la Société comme étant propriétaire de tout Titre inscrit au nom dudit Porteur de Titres, y compris aux fins de vote, sous réserve des dispositions de la Loi sur les Sociétés.

6.5 Cession de Titres

Les dispositions suivantes relatives à la cession de Titres s'appliquent:

6.5.1 Sous réserve de la section 51(6)(b) du Companies Act, de l'article 181 de la Loi sur les Sociétés et de toute loi en vigueur au moment considéré relative à la fiscalité ou aux droits sur les successions de personnes décédées, toute personne reconnue par la Société aux termes des articles 4.3.3 et 4.3.4 comme disposant de tout droit de propriété sur tout Titre (ainsi que le tuteur légal de tout Porteur de Titres mineur et toute personne obtenant la propriété de tout Titre par application de la loi ou de toute autre façon) peut, sur production d'une preuve de sa qualité à agir au titre du présent article ou de son droit de propriété sur tout Titre que le Conseil estimera suffisante et sous réserve des dispositions en matière de cession prévues les présentes, à l'exclusion du droit de préemption prévu à l'article 6, transférer les Titres concernés à son bénéficiaire ou au bénéfice de toute autre personne;

6.5.2 une personne qui apporte la preuve de sa désignation en qualité d'exécuteur testamentaire, gérant, syndic, curateur ou tuteur au regard de la succession d'un Porteur de Titres inscrit décédé, du patrimoine d'un Porteur de Titres inscrit qui a été mis sous séquestre ou d'un Porteur de Titres inscrit qui est autrement frappé d'incapacité ou qui présente la preuve de sa désignation en qualité de liquidateur de toute entité juridique ayant la qualité de Porteur de Titres, sera inscrite dans le Registre des Titres «nominee officii», et sera ensuite réputée à toutes fins être un Porteur de Titres.

7. Droit de préemption des Associés en cas de cession de Parts Sociales.

7.1 Cession de Parts Sociales Ordinaires

7.1.1 Aucun Associé Ordinaire ne pourra céder de Parts Sociales Ordinaires, à moins que ledit Associé Ordinaire («le Vendeur») ne les offre d'abord aux autres Associés Ordinaires («les Bénéficiaires de l'Offre»), en proportion de leurs pourcentages de participation respectifs au capital de la Société à la date de l'offre du Vendeur.

7.1.2 Nonobstant les dispositions du présent article 7, l'Associé Ordinaire («le Cédant») sera en droit de céder tout ou partie de ses Parts Sociales («Parts de Vente») à un tiers, sous réserve:

7.1.2.1 De l'article 4.2.1.1 ci-dessus;

7.1.2.2 des droits de préemption aux termes du présent article 7;

7.1.2.3 que le Cédant ait satisfaits aux conditions du présent article 7; et

7.1.2.4 que la majorité des Associés Ordinaires qui, au moment concerné, détiennent au moins 75% (soixante-quinze pour cent) de l'intégralité des Parts Sociales Ordinaires approuve audit moment la cession concernée et confirme par écrit que ledit tiers est, de leur avis, acceptable en tant que co-Associé de la Société, laquelle approbation et/ou confirmation ne sera pas indûment refusée ou retardée.

7.1.3 L'offre du Vendeur aux termes de l'article 7.1.1:

7.1.3.1 revêtira la forme écrite et sera remise aux Bénéficiaires de l'Offre;

7.1.3.2 restera valable jusqu'à 30 (trente) jours à compter de sa réception;

7.1.3.3 précisera le nombre de Parts Sociales Ordinaires que le Vendeur propose de céder;

7.1.3.4 sera accompagnée, le cas échéant:

7.1.3.4.1 d'une note écrite indiquant la contrepartie ainsi que tous les autres termes et conditions ayant été proposés au Vendeur par voie orale et/ou par la suite consignés par écrit; ou

7.1.3.4.2 d'une copie conforme et complète de toute offre écrite faite au Vendeur (indiquant la contrepartie ainsi que tous les autres termes et conditions de l'offre en question),

faite par tout tiers de bonne foi relative aux Parts Sociales Ordinaires de la Société du Vendeur et que le Vendeur est prêt à accepter, et qui dans tous les cas doit contenir le nom du tiers de bonne foi, et au cas où le tiers de bonne foi serait un agent, le nom de son mandant final (le cas échéant);

7.1.3.5 sera, en cas d'offre de bonne foi d'un tiers de bonne foi, considérée comme étant faite pour la contrepartie et sous réserve, mutatis mutandis, des termes et conditions prévus dans la note écrite ou l'offre écrite mentionnées à l'article 7.1.3.4;

7.1.3.6 devra, faute d'offre d'un tiers de bonne foi tel que prévu à l'article 7.1.3.4, préciser ce fait et indiquer la contrepartie ainsi que l'ensemble des termes et conditions auxquels le Vendeur consent à céder ses Parts Sociales Ordinaires de la Société;

7.1.3.7 sera soumise aux conditions suivantes:

7.1.3.7.1 l'offre du Vendeur ne peut être acceptée par les Bénéficiaires de l'Offre qu'en partant du principe que tout ou partie des Parts Sociales Ordinaires offertes devront être acquises;

7.1.3.7.2 sauf stipulation contraire de l'offre écrite mentionnée à l'article 7.1.3.4 ou de l'offre du Vendeur mentionnée à l'article 7.1.3.6:

7.1.3.7.2.1 les certificats de Parts Sociales afférents aux Parts Sociales Ordinaires offertes et acceptées, ainsi que les formulaires de cession relatifs auxdites Parts Sociales Ordinaires dûment complétés selon les dispositions des Statuts de la Société, seront remis aux Bénéficiaires de l'Offre dans un délai de 30 (trente) jours à compter de l'acceptation de l'offre du Vendeur; et

7.1.3.7.2.2 la contrepartie mentionnée à l'article 7.1.3.4 ou à l'article 7.1.3.6, le cas échéant, sera exigible contre remise, tel que cette remise est prévue à l'article 7.1.3.7.2.1 ci-avant;

7.1.3.7.3 la contrepartie sera en liquide et libellée en devise sud-africaine ou luxembourgeoise; et

7.1.3.7.4 faute d'offre émanant d'un tiers de bonne foi tel que prévu à l'article 7.1.3 ci-avant, ce fait sera mentionné; et

7.1.3.8 ne fera l'objet d'aucun autre terme ou condition.

7.1.4 Tout Bénéficiaire de l'Offre peut accepter une offre faite en conformité avec l'article 7.1.1 relative à une proportion de Parts Sociales Ordinaires proposées plus élevée que sa participation, étant entendu qu'une telle acceptation ne sera effective pour l'excédent de Parts Sociales Ordinaires proposées que si et dans la mesure où tout autre Bénéficiaire de l'Offre accepte l'offre à concurrence d'un nombre de Parts Sociales Ordinaires inférieur à la quote-part qui lui revient et étant entendu que si les acceptations aux termes du présent article 7, prises ensemble, constituent des acceptations à concurrence d'un nombre supérieur au nombre de Parts Sociales Ordinaires proposées, les Parts Sociales Ordinaires proposées seront alors réparties entre les Bénéficiaires de l'Offre intéressés, dans des proportions reflétant au mieux leur participation dans la Société à la date de l'offre du Vendeur, étant entendu qu'aucun Bénéficiaire de l'Offre ne sera contraint d'acquiescer plus de Parts Sociales Ordinaires que le nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'il aura accepté.

7.1.5 Au cas où un Bénéficiaire de l'Offre n'est pas en mesure d'accepter l'offre du Vendeur dans le délai de 30 (trente) jours mentionné à l'article 7.1.3.2, le Vendeur proposera les Parts Sociales Ordinaires aux Bénéficiaires de l'Offre restants, à l'exclusion de l'Associé Ordinaire n'ayant pas été en mesure d'accepter l'offre du Vendeur, mutatis mutandis aux conditions prévues au présent article 7, étant entendu que l'offre faite dans pareil cas ne restera valable que pendant un délai de 10 (dix) jours à compter de la réception de l'offre en question par les Bénéficiaires de l'Offre restants.

7.1.6 Au cas où l'offre mentionnée à l'article 7.1.1 est acceptée par écrit pour l'intégralité des Parts Sociales Ordinaires proposées ou à tout nombre inférieur de Parts Sociales Ordinaires proposées que le Vendeur pourra accepter par écrit, par tout Bénéficiaire de l'Offre, les cessions en résultant seront liées entre elles de manière indivisible, l'intention étant de s'assurer que si un Bénéficiaire de l'Offre ne satisfait pas à ses obligations suite à la vente découlant de l'acceptation de l'offre et si, en conséquence, le Vendeur décide d'annuler la vente en question, il sera en droit (sans y être obligé) d'annuler l'ensemble des autres ventes aux autres Bénéficiaires de l'Offre, même si ceux-ci ont satisfait à leurs obligations.

7.1.7 Au cas où les Bénéficiaires de l'Offre n'acceptent pas l'offre du Vendeur aux termes des articles 7.1.1, 7.1.4 ou 7.1.5 (le cas échéant) pour l'intégralité des Parts Sociales Ordinaires proposées, le Vendeur sera en droit, sous réserve du reste des dispositions du présent article 7, pendant un délai de 30 (trente) jours à compter de l'expiration du délai d'acceptation accordé aux Bénéficiaires de l'Offre, de céder l'ensemble des Parts Sociales Ordinaires comprises dans l'offre du Vendeur au tiers de bonne foi auquel l'offre a été proposée dans l'offre du Vendeur mentionnée à l'article 7.1.3 ou, si ladite offre du Vendeur précisait qu'aucun tiers de bonne foi n'a proposé d'offre pour les Parts Sociales Ordinaires, à tout autre tiers de bonne foi, pour autant que dans chaque cas:

7.1.7.1 les Parts Sociales Ordinaires soient cédées à l'autre tiers uniquement à un prix et à des termes et conditions n'étant pas plus favorables à l'acquéreur que les prix, termes et conditions prévus dans l'offre du Vendeur mentionnée à l'article 7.1.3, étant entendu que le fait que le Vendeur donne au tiers de bonne foi des garanties normales, à l'exclusion de toute garantie de bénéfice, ne sera pas constitutif de termes plus favorables que ceux destinés aux Associés Ordinaires restants, lesquels ne se verront pas accorder de garanties sous réserve que l'octroi de toute garantie à un tiers de bonne foi ne constitue

pas une méthode permettant au tiers de bonne foi de payer un prix d'acquisition inférieur pour contrecarrer la préemption; et

7.1.7.2 le tiers consent à acquérir l'intégralité des Parts Sociales Ordinaires qui ont été proposées par le Vendeur aux termes de l'article 7.1.1.

7.1.8 Au cas où le Vendeur souhaite céder des Parts Sociales Ordinaires à un tiers de bonne foi conformément aux dispositions du présent article 7, les Bénéficiaires de l'Offre consentent par la présente à voter en faveur de ladite cession aux fins de l'article 189 de la Loi sur les Sociétés.

7.1.9 Si l'intégralité des Parts Sociales Ordinaires mises en vente par le Vendeur n'est pas vendue au tiers de bonne foi au cours des 30 (trente) jours mentionnés à l'article 7.1.4, les dispositions des articles 7.1.1 à 7.1.6 s'appliqueront à nouveau aux Parts Sociales Ordinaires du Vendeur.

7.1.10 Si l'offre du Vendeur aux termes de l'article 7.1.3 est acceptée conformément aux dispositions du présent article 7, le Vendeur autorise de manière irrévocable les Bénéficiaires de l'Offre à signer tout formulaire de cession de parts sociales au nom du Vendeur aux fins de réalisation de la cession, en faveur des Bénéficiaires de l'Offre, des Parts Sociales Ordinaires cédées contre paiement du prix d'acquisition.

7.1.11 Sauf disposition contraire précisée dans l'offre du Vendeur, le paiement des Parts Sociales Ordinaires acquises par d'autres Associés Ordinaires aux termes du présent article 7 sera effectué en espèces contre la cession des Parts Sociales Ordinaires ainsi acquises dans un délai de 30 (trente) jours à compter de l'acceptation de l'offre.

7.1.12 Nonobstant toute disposition contraire, tout Vendeur cédant ses Parts Sociales Ordinaires, tel que prévu au présent article 7, sera en droit de stipuler, à titre de condition de ladite cession, que:

7.1.12.1 le Vendeur sera libéré, en proportion du nombre de Parts Sociales Ordinaires cédées, de son statut de caution ou de garant d'où indemnisant au nom de la Société, pour autant que le ou les acquéreurs des Parts Sociales Ordinaires en question s'engagent eux-mêmes en tant que cautions, garants ou indemnisants à la place du Vendeur; ou

7.1.12.2 au cas où la libération visée à l'article 7.1.12.1 ne peut pas être effectuée, ou dans l'attente de la mise en oeuvre de ladite libération, le Vendeur sera indemnisé par l'acquéreur des Parts Sociales Ordinaires à l'égard de toute action intentée contre le Vendeur en raison de ladite caution, garantie ou indemnité. La responsabilité de l'acquéreur en question sera engagée pour tout montant exigible aux termes des présentes ainsi que pour la taxe sur la valeur ajoutée applicable audit montant selon les dispositions de la loi intitulée Valueadded Tax Act, 1991.

7.1.13 L'acquéreur de toute Part Sociale Ordinaire aux termes du présent article 7 sera tenu de s'acquitter de la taxe sur la cession de titres ainsi que de tout droit similaire exigible à cet égard.

7.1.14 Nonobstant le droit d'un Associé Ordinaire de vendre, céder, échanger, se défaire de ou céder d'une autre manière toute Part Sociale Ordinaire qu'il détient dans la Société conformément aux dispositions des présents Statuts, ce droit ne viendra aucunement altérer ou limiter les obligations dudit Associé Ordinaire découlant des présents Statuts ou en relation avec ceux-ci, nonobstant le fait que l'Associé Ordinaire en question se soit défait de ou ait cédé d'une autre manière toute Part Sociale Ordinaire qu'il détenait dans la Société.

8. Cessions autorisées par des Associés Ordinaires. Les cessions de Parts Sociales Ordinaires suivantes seront autorisées sans entraîner l'application des droits de préemption aux termes de l'article 7, mais seront toutefois soumises à l'approbation des Associés délibérant au moyen d'une Résolution Spéciale:

8.1 sous réserve de l'article 4.2.1.1.5, un transfert de Parts Sociales Ordinaires «A» consécutif à un transfert de CPEC tel que prévu à l'article 4.2.1.1.1;

8.2 sous réserve de l'article 4.2.1.1.5, un transfert de Parts Sociales Ordinaires «A» consécutif à une restitution et/ ou un rachat de PEC tel que prévu à l'article 4.2.1.1.2;

8.3 si l'Associé Ordinaire est une société, une cession en faveur de sa filiale;

8.4 si l'Associé Ordinaire est une filiale d'une autre société, une cession par ladite filiale en faveur d'une autre filiale du même groupe; et

8.5 si l'Associé Ordinaire est le bénéficiaire économique des Parts Sociales Ordinaires, une cession en faveur d'un nommée du bénéficiaire économique.

Partie III - Distributions et réserve statutaire

9. Distributions.

9.1 Les droits des Associés à toute distribution ou eu égard à toute distribution, telle que définie dans le Companies Act («Distribution»), (si et lorsque celle-ci est déclarée), sont fixés dans les présents Statuts.

9.2 La politique de la Société en matière de dividendes sera déterminée par le Conseil en temps opportun.

9.3 La Société et/ou les Gérants, le cas échéant, s'abstiendront de déclarer ou d'effectuer toute Distribution comprenant tout dividende final ou acompte sur dividende, à l'exception des Distributions effectuées conformément à la section 46 du Companies Act et effectuées dans le respect des droits des Associés aux Distributions ou eu égard à celles-ci, tel que précisé dans les présents Statuts.

9.4 Les Associés, par le biais d'une Résolution Ordinaire, peuvent à tout moment autoriser et/ou déclarer une Distribution (laquelle, afin d'éviter toute confusion, comprend un dividende), sous réserve du respect des dispositions de la section 46

du Companies Act et des dispositions de la Loi sur les Sociétés, laquelle Distribution sera versée aux Associés en proportion du nombre de Parts Sociales qu'ils détiennent.

9.5 Le Conseil ou les Associés réunis en assemblée générale, le cas échéant, pourront autoriser le versement de tout acompte sur dividende, à condition que (i) des comptes intérimaires aient été établis pour la Société et indiquent que des fonds suffisants sont disponibles en vue du versement de l'acompte sur dividende et (ii) le montant à distribuer à titre d'acompte sur dividende ne soit pas supérieur aux bénéfices totaux réalisés par la Société depuis la fin du dernier exercice pour lequel les comptes annuels ont été approuvés, majorés de tout bénéfice reporté ainsi que des montants prélevés sur les réserves disponibles à cette fin, diminués des pertes reportées et de tout montant à placer en réserve conformément aux exigences de la loi luxembourgeoise ou des présents Statuts.

9.6 Les distributions seront déclarées payables ou distribuables aux Associés enregistrés comme tels à la date d'enregistrement d'un tel paiement ou d'une telle Distribution, sous réserve que ladite date d'enregistrement, en cas de versement de tout dividende, soit une date postérieure à la date à laquelle le Conseil approuve ou déclare le dividende.

9.7 Les Distributions exigibles en espèces seront déclarées en rands sud-africains.

9.8 Toutes les Distributions en espèces (y compris les dividendes, intérêts, ou autres sommes d'argent) dues aux Associés seront versées par virement électronique de fonds ou par tout autre moyen spécifié dans la résolution déclarant la Distribution. Le versement par virement électronique de fonds sur le compte bancaire inscrit dans le registre des comptes bancaires de la Société désigné par l'Associé vaudra bonne et valable quittance pour la Société.

9.9 Une prime d'émission, le cas échéant, pourra être librement distribuée au(x) Associé(s) moyennant une résolution du ou des Associés ou du ou des Gérants, sous réserve de toute loi applicable, en ce compris les dispositions légales relatives à l'inaliénabilité du capital social, de la prime d'émission et/ou de la réserve légale.

10. Acquisition des Parts Sociales de la Société par la Société ou par une filiale.

10.1 Sous réserve des dispositions de la section 48 et du présent article 10, et conformément à celles-ci, le Conseil pourra décider:

10.1.1 que la Société procède à l'acquisition d'un certain nombre de ses propres Parts Sociales;

10.1.2 qu'une filiale de la Société ait la possibilité d'acquérir un certain nombre de Parts Sociales de la Société;

10.1.3 que la Société procède à l'acquisition de plusieurs parts sociales de sa ou ses société(s) holding.

10.2 Si la société (en tant que filiale) acquiert des parts sociales de sa ou ses société(s) holding, ou si une filiale de la Société acquiert des Parts Sociales de la Société, aucun droit de vote attaché auxdites parts sociales ne pourra être exercé tant que lesdites parts sociales seront détenues par la filiale en question et tant que cette société demeurera une filiale de la société dont elle détient les parts sociales.

10.3 Si l'acquisition par la Société implique l'acquisition de plus de 5% de toute classe de Parts Sociales émises au sein de toute classe de Parts Sociales donnée de la Société, l'acquisition doit alors satisfaire aux exigences des sections 114 et 115 du Companies Act.

11. Réserve statutaire. Chaque année, cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets de la Société seront mis de côté pour la création d'une réserve légale, jusqu'à ce que le montant de la réserve atteigne dix pour cent (10 %) du capital social. Le solde peut être librement affecté par les Associés.

Partie IV - Procurations

12. Procurations.

12.1 Formulaire de procuration Chaque formulaire de procuration, qu'il soit destiné à une assemblée spécifique ou autre, doit être établi dans une forme approuvée par le Conseil de gérance et doit être conforme aux dispositions du Companies Act.

12.2 Droits des Porteurs de Titres eu égard aux procurations Les dispositions du Companies Act et de la Loi sur les Sociétés, lues en conjonction avec les dispositions des présents Statuts, eu égard aux procurations, s'appliquent mutatis mutandis à tous les Porteurs de Titres.

Part V - Assemblées et résolutions

13. Assemblées d'Associés.

13.1 Présidence des assemblées d'Associés

Le président du Conseil sera en droit d'assurer la présidence des assemblées d'Associés. Toutefois, en l'absence de président, ou si ce dernier a fait part de son impossibilité d'être présent à une assemblée ou si, à toute assemblée, il n'est pas présent dans les 10 (dix) minutes suivant l'heure fixée pour la tenue de l'assemblée, les Associés présents et représentés en droit d'exercer leurs droits de vote eu égard à la Société choisiront un Gérant pour assurer la présidence de l'assemblée. Si aucun Gérant n'est présent ou si aucun des Gérants présents ne souhaite assurer la présidence de l'assemblée, les Associés désigneront l'un de leurs propres représentants à l'assemblée en question afin d'assurer la présidence de l'assemblée.

13.2 Droit de convoquer les assemblées

13.2.1 Le Conseil peut, aux termes de la section 61(1) du Companies Act et de la Loi sur les Sociétés, convoquer à tout moment une assemblée des Associés.

13.2.2 La Société autorise le secrétaire de la Société à convoquer une assemblée des Associés aux fins de la section 61 (11) du Companies Act.

13.3 Condition requise pour la tenue d'une assemblée générale annuelle

13.3.1 Aux termes de la Loi sur les Sociétés, la Société doit tenir une assemblée générale des Associés chaque année, dans un délai de six mois à compter la clôture de chaque exercice de la Société, laquelle assemblée sera, aux fins des présents Statuts, désignée assemblée générale annuelle et délibérera au moins sur les points suivants:

13.3.1.1 si, aux termes d'une résolution prise par le Conseil ou par les Associés, la Société est tenue de nommer un commissaire aux comptes et cette résolution reste valable, ou si la Société est tenue de nommer un commissaire aux comptes conformément aux dispositions du Companies Act ou de la Loi sur les Sociétés, 13.3.1.1.1 la nomination des commissaires aux comptes, dont le mandat prendra effet au terme de l'assemblée concernée et expirera au terme de la prochaine assemblée générale annuelle de la Société;

13.3.1.1.2 la présentation des états financiers audités de la Société pour l'exercice précédent;

13.3.1.1.3 l'élection des membres du comité d'audit de la Société, au cas où la Société serait tenue de nommer un comité d'audit aux termes de la section 94 du Companies Act lue conjointement avec les Réglementations;

13.3.1.1.4 dans les circonstances énoncées à l'article 13.3.1.1.3, la présentation du rapport du comité d'audit pour l'exercice précédent, au cas où ledit comité était en place pour cet exercice;

13.3.1.2 le cas échéant, l'approbation de la rémunération versée aux Gérants pour leurs services en qualité de Gérants, aux termes de la section 66 du Companies Act; et

13.3.1.3 l'approbation de l'aide financière aux personnes liées ou liées entre elles (related or inter-related persons), tel que prévu à la section 45 du Companies Act, à compter du terme de l'assemblée en question jusqu'au terme de l'assemblée générale annuelle de la Société suivant l'assemblée en question.

13.4 Lieu des assemblées d'Associés

Le Conseil peut déterminer le lieu de l'assemblée des Associés (y compris le lieu de toute assemblée ayant été ajournée) qui peut être l'administration centrale de la Société ou un autre lieu approprié en Afrique du Sud ou au Luxembourg et raisonnablement accessible par tout Associé.

13.5 Quorum des assemblées d'Associés

En termes de quorum, afin qu'une assemblée des Associés puisse être tenue ou qu'un point puisse être discuté, les Associés doivent détenir au moins 50% (cinquante pour cent) des voix exerçables à l'assemblée en question.

13.6 Cessation des assemblées habilitées à délibérer valablement

Aux termes de la section 64(9) du Companies Act, au cas où une assemblée des Associés de la Société ayant été valablement constituée selon les dispositions du Companies Act cesse, à tout moment au cours de ladite assemblée, de réunir les conditions de quorum requises en raison du départ de tout Associé, ladite assemblée sera ajournée dès qu'elle cessera de réunir le quorum requis et plus aucun point ne sera examiné, ni ne fera l'objet d'un vote.

13.7 Résolutions des Associés

Sous réserve des dispositions de l'article 3.3:

13.7.1 pour être adoptée, une Résolution Ordinaire doit être approuvée par les Associés selon les modalités et conformément aux seuils de vote visés dans les présents Statuts; toutefois, au cas où un seuil considéré n'est pas atteint à la première assemblée et sauf disposition contraire des Statuts, une seconde assemblée des Associés sera convoquée et les résolutions seront adoptées à la majorité simple des voix valablement émises au cours de la deuxième assemblée, quelle que soit la part du capital représenté; et

13.7.2 pour être adoptée, une Résolution Spéciale doit être approuvée par les Associés selon les modalités et conformément aux seuils de vote visés dans les présents Statuts.

13.8 Outre les points repris à la section 65(11) du Companies Act, les points indiqués à l'article 3.3 font l'objet d'une Résolution Spéciale.

13.8.1 Procès-verbaux

Les procès-verbaux seront:

13.8.1.1 établis pour toute assemblée des Associés;

13.8.1.2 arrêtés par le président de l'assemblée des Associés concernée et transmis à tous les Associés dans un délai de 30 (trente) jours suivant l'assemblée des Associés;

13.8.1.3 soumis à la prochaine assemblée des Associés en vue de leur approbation, avec ou sans modifications; et

13.8.1.4 signés par le président de l'assemblée concernée confirmant l'approbation de l'assemblée.

13.9 Droit au scrutin

Chaque Associé sera en droit d'exiger que la procédure de vote se déroule par le biais d'un scrutin à toute assemblée des Associés.

13.10 Application de dispositions à l'ensemble des Porteurs de Titres

Les dispositions du Companies Act, telles que lues conjointement avec celles des Statuts, relatives aux assemblées et résolutions des Associés, s'appliquent mutatis mutandis aux assemblées de tout Porteur de Titres.

13.11 Résolutions circulaires des Associés

Les résolutions circulaires (round robin resolutions) aux termes de la section 60 du Companies Act et les résolutions écrites aux fins de l'article 193 de la Loi sur les Sociétés ne seront valables que si elles ont été signées par les Associés habilités à exercer des droits de votes suffisants pour l'adoption desdites résolutions comme des Résolutions Ordinaires ou Spéciales, le cas échéant, lors d'assemblées des Associés dûment constituées. La tenue d'assemblées générales ne sera pas obligatoire lorsque le nombre d'Associés n'excède pas vingt-cinq.

14. Situation en cas d'Associé unique. Au cas où la Société ne compte qu'un seul Associé, ledit Associé est habilité à exercer tout droit de vote relatif à la Société et ce, eu égard à toute question et à tout moment, sans effectuer de notification et sans devoir respecter toute autre formalité interne, si ce n'est que le procès-verbal de toute assemblée exigée aux termes du Companies Act et de la Loi sur les Sociétés sera conservé conformément aux dispositions de l'article 13.8.1.

Partie VI - Gérants et agents

15. Gérants et agents.

15.1 Pouvoirs du Conseil

15.1.1 La gestion de l'activité et des affaires de la Société sera effectuée par ou sous la direction du Conseil, ayant l'autorité d'exercer l'ensemble des pouvoirs et fonctions de la Société, sauf dans la mesure où le Companies Act, la Loi sur les Sociétés ou les présents Statuts en disposent autrement, lesquels pouvoirs et fonctions comprennent, afin d'éviter toute confusion, la capacité d'établir différentes succursales de la Société sur tout territoire dans le monde.

15.1.2 En cas de Gérant unique, la Société sera engagée en toute circonstance par la signature du Gérant unique.

15.1.3 En cas de pluralité des Gérants, la Société est gérée par le Conseil composé d'au moins un Gérant de Classe A et un Gérant de Classe B. Dans ce cas, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de tout Gérant de Classe A et de tout Gérant de Classe B.

15.1.4 Le Gérant unique, le Conseil et la Société peuvent accorder des pouvoirs spéciaux par procuration authentique ou des pouvoirs de représentation par acte sous seing privé.

15.1.5 Les Gérants peuvent, en temps opportun et à leur discrétion, prêter ou lever des fonds, emprunter ou garantir le versement de toute somme d'argent pour servir les objectifs de la société.

15.2 Composition du Conseil

Le Conseil comprend au moins 1 membre, lequel n'a pas nécessairement la qualité d'Associé. Les Gérants peuvent être répartis en un ou plusieurs Gérants de Classe A et un ou plusieurs Gérants de Classe B.

15.3 Nomination des Gérants

15.3.1 Les Gérants sont désignés par l'assemblée générale des Associés, ou par une résolution circulaire telle que prévue à la section 60 du Companies Act et par une résolution écrite telle que prévue à l'article 193 de la Loi sur les Sociétés, laquelle définit notamment la durée de leur mandat. Ils peuvent être révoqués librement à tout moment et sans motif particulier, sous réserve du respect des dispositions du Companies Act.

15.3.2 Le décès ou la démission d'un Gérant, pour quelque raison que ce soit, n'entraînera pas la dissolution de la Société.

15.4 Pouvoir d'agir d'un Gérant unique

Au cas où, à tout moment, la Société ne compte qu'un seul Gérant, tel que prévu à la section 57(3) du Companies Act, le pouvoir dudit Gérant d'agir sans effectuer de notification et sans devoir respecter toute autre formalité interne s'applique, étant entendu que toute résolution doit être retranscrite et les sections 73(6) et (7) sont s'applicables.

15.5 Résolutions circulaires du Conseil

15.5.1 Les dispositions suivantes, limitant ou réduisant le pouvoir du Conseil d'examiner une question autrement qu'en réunion, tel que prévu à la section 74 du Companies Act, s'appliquent:

15.5.1.1 une résolution écrite (pouvant consister en un ou plusieurs documents de même forme) signée par tous les Gérants et insérée dans le livre des procès-verbaux sera valable et effective conformément à ses termes, au même titre que si elle avait été prise lors d'une réunion des Gérants;

15.5.1.2 sauf disposition contraire des présentes, une telle résolution sera considérée avoir été adoptée à la date la plus récente à laquelle elle a été signée par tous les Gérants concernés; et

15.5.1.3 une télécopie d'une résolution signée d'un Gérant sera considérée comme une preuve suffisante que la résolution en question a été signée par le Gérant dont la signature du représentant dûment autorisé apparaît sur la télécopie.

15.6 Demande de réunions de Gérants

Le droit des Gérants de la Société d'exiger la tenue d'une réunion du Conseil peut être exercé par tout Gérant.

15.6.1 Réunions du Conseil par voie de communication électronique

15.6.1.1 Une résolution signée par le nombre de Gérants requis pour voter en faveur de la résolution, lesdits Gérants participant par des moyens de communication électronique à une réunion du Conseil réunissant le quorum requis et à laquelle:

15.6.1.1.1 tous ces Gérants sont restés connectés pour la durée de la réunion tenue par voie électronique, de manière à ce que tous les participants à la réunion puissent s'entendre;

15.6.1.1.2 l'objet de la résolution a été discuté; et

15.6.1.1.3 le président ou tout autre Gérant présent en personne ou par des moyens de communication électronique a certifié par écrit que les exigences susmentionnées sont remplies, sera valable et sera réputée ayant été adoptée à la date de la tenue de la réunion (à moins qu'il n'en soit disposé autrement dans le procès-verbal de la réunion).

15.6.1.2 La participation à une réunion par voie de communication électronique équivaut à une participation en personne à ladite réunion.

15.6.1.3 La résolution en question peut être composée de plusieurs documents, chaque document pouvant être signé par un ou plusieurs des Gérants ayant participé à la conférence électronique.

15.6.1.4 Au cours des 10 (dix) jours ouvrables suivant l'adoption ou à défaut d'une résolution au cours de la réunion prévue à l'article 15.6.1.1, la Société:

15.6.1.4.1 fournira à chaque Gérant une copie de la résolution proposée ainsi qu'une mention précisant les résultats; et

15.6.1.4.2 insérera dans le registre des procès-verbaux de la Société une copie de la résolution et de la mention précisées à l'article 15.6.1.4.1.

15.6.2 Convocations aux réunions du Conseil

15.6.2.1 L'habilitation du Conseil à déterminer les modalités de convocation de ses réunions, tel que précisé à la section 73(4) du Companies Act, est modifiée dans les limites prévues aux articles 15.6.2.2 à 15.6.2.7.

15.6.2.2 Sous réserve des dispositions de la section 73(5)(a) du Companies Act, toute convocation à une réunion du Conseil doit être écrite et être remise à chaque Gérant de la Société de manière à être reçu par chaque Gérant en question, dans des circonstances ordinaires, au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion du Conseil, étant entendu que dans des circonstances exceptionnelles, telles que déterminées par le président du Conseil, le délai de convocation pourra être réduit dans la mesure nécessaire permettant aux Gérants de participer en cas de circonstances exceptionnelles. Il pourra être renoncé à ladite convocation par consentement écrit, par câble, télégramme, télex ou fac-similé, ou par tout autre moyen de communication similaire. Aucune convocation spéciale ne sera exigée pour une réunion du Conseil devant se tenir au lieu et date fixés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil. Aucune convocation ne sera exigée si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés ou en cas de résolutions écrites approuvées et signées par tous les membres du Conseil.

15.6.2.3 Une telle convocation à une réunion du Conseil pourra revêtir la forme déterminée par le Conseil mais doit au minimum comprendre:

15.6.2.3.1 la date, l'heure et le lieu de la réunion;

15.6.2.3.2 un ordre du jour détaillé de la réunion;

15.6.2.3.3 des renseignements concernant la disponibilité pour participer à la réunion (ainsi que le report ou l'ajournement de la réunion) par voie de communication électronique, ainsi que les renseignements nécessaires permettant aux Gérants (y compris leurs suppléants) d'accéder aux support ou moyens de communication disponibles; et

15.6.2.3.4 l'objet général de la réunion.

15.6.2.4 Le contenu de la convocation ainsi que l'ordre du jour seront préparés par le président du Conseil et relèveront de sa responsabilité.

15.6.2.5 Tout Gérant pourra demander à tout moment qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour d'une réunion.

15.6.2.6 Les réunions du Conseil se tiendront à des heures et lieux raisonnables. En situation ordinaire, les réunions du Conseil se tiendront au lieu de l'administration centrale de la Société ou en tout autre lieu que le Conseil pourra accepter par écrit.

15.6.2.7 La Société remboursera tous les frais de déplacement et frais connexes raisonnables et nécessaires encourus par les Gérants (ou par leurs suppléants) dans l'exécution de leurs obligations de la participation à toute réunion.

15.6.3 Quorum requis pour les réunions du Conseil

Le quorum requis pour la tenue d'une réunion du Conseil est la majorité des Gérants nommés aux termes de l'article 15.3, en ce compris au moins un Gérant de Classe A et un Gérant de Classe B, lesquels doivent être personnellement présents à l'assemblée ou y participer en personne par voie électronique, avant qu'un vote ne puisse être demandé à l'assemblée en question.

15.6.4 Ajournement et report d'assemblées des Gérants

15.6.4.1 Report automatique d'une réunion

15.6.4.1.1 Si, dans un délai de 30 (trente) minutes précédant l'heure prévue d'ouverture d'une réunion du Conseil, le quorum n'est pas réuni, la réunion sera automatiquement reportée (sans motion, vote ou autre convocation) d'une semaine.

15.6.4.1.2 Ladite limite de 30 (trente) minutes pourra être prolongée par le président de la réunion à concurrence d'une durée raisonnable n'excédant pas 2 (deux) heures.

15.6.4.2 Ajournement automatique d'une réunion

Si, au moment où un point est à examiner lors d'une réunion du Conseil, ladite réunion cesse de réunir le quorum requis et aucun autre point figurant à l'ordre du jour ne peut être abordé, la réunion sera automatiquement ajournée (sans aucune motion ou vote) d'une semaine.

15.6.4.3 Nouvelles convocations exigées pour les réunions reportées ou ajournées

Une nouvelle convocation d'une réunion du Conseil reportée ou ajournée est requise sur la même base que la réunion initiale ayant été reportée ou ajournée; toutefois, ladite convocation sera notifiée dans un délai de 2 (deux) Jours Ouvrables à compter de la date à laquelle la réunion ayant été reportée ou ajournée s'est tenue et seuls les points figurant à l'ordre du jour de la réunion initiale pourront se retrouver dans l'ordre du jour de la nouvelle réunion.

15.6.4.4 Quorum réputé réuni au cours d'une réunion reportée ou ajournée

Si, à l'heure prévue d'ouverture d'une réunion reportée ou de reprise d'une réunion ajournée, les conditions de quorum ne sont pas réunies, les Gérants présents en personne à la réunion du Conseil, y compris les participants par voie électronique, seront réputés constituer un quorum.

15.6.4.5 Ajournement par les Gérants

Une réunion du Conseil peut autrement être ajournée par un vote à la majorité des Gérants présents à la réunion.

15.7 Vote, approbation des résolutions et procès-verbaux des réunions des Gérants

15.7.1 Nombre de voix aux réunions du Conseil

Chaque Gérant disposera d'1 (une) voix en nom propre.

15.7.2 Approbation de résolutions

Afin d'entrer en vigueur et d'être effectives, les résolutions des Gérants doivent être approuvées à la majorité des voix émises, en ce compris le vote favorable d'au moins un Gérant de Classe A et d'un Gérant de Classe B.

15.7.3 Partage des voix

Le président du Conseil n'aura pas de voix prépondérante et ne disposera d'aucune voix s'il n'est pas Gérant.

15.7.4 Procès-verbaux

Les procès-verbaux:

15.7.4.1 de toutes les réunions du Conseil seront conservés;

15.7.4.2 seront établis par le président du Conseil et transmis à tous les Gérants dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la réunion du Conseil;

15.7.4.3 seront soumis à la prochaine réunion du Conseil en vue de leur approbation, avec ou sans modification; et

15.7.4.4 seront signés par le président de la réunion concernée confirmant l'approbation de la réunion.

Partie VII - Dispositions générales

16. Remise et publication d'avis et de certains documents.

16.1 Tous les avis et documents devant faire l'objet d'une publication, tel que prévu dans le Companies Act, la Loi sur les Sociétés ou les présents Statuts, seront transmis par la Société conformément aux sections 6(9), 6(10) et 6(11), lus conjointement avec les parties intitulées Régulation 7 et Table CR3, à chaque Porteur de Titres étant tenu de recevoir les avis aux termes du Companies Act ou des présents Statuts, à toute adresse enregistrée qu'il possède, inscrite dans le Registre des Titres.

16.2 Au cas où un Porteur de Titres n'a pas notifié d'adresse aux termes de l'article 4.3, il sera considéré (à toute fin, y compris aux fins prévues à l'article 16.1) avoir désigné l'adresse enregistrée de la Société, telle que valable au moment concerné.

16.3 L'avis pourra être remis par la Société aux personnes ayant des droits sur un Titre en conséquence du décès ou de l'insolvabilité d'un Porteur de Titres, ou par envoi postal dans une enveloppe affranchie à leurs noms, ou portant la désignation de représentants du décédé ou de syndic de l'insolvable ou toute désignation comparable, à l'adresse (le cas échéant) communiquée à ces fins par les personnes revendiquant un tel droit ou (jusqu'à ce que cette adresse ait été communiquée) par remise de l'avis de toute autre façon, tel que prévu dans la Loi sur les Sociétés et dans le Companies Act, selon laquelle le même avis aurait pu être remis en l'absence de décès ou d'insolvabilité.

16.4 Lorsqu'un avis est envoyé par la poste, le bureau de poste servira d'agent du Porteur de Titres et, à compter de la date et de l'heure de transmission de l'avis au bureau de poste, le Porteur de Titres assumera l'ensemble des risques liés audit avis, y compris la non-remise ou la remise tardive de l'avis.

16.5 Un avis remis à tout Porteur de Titres sera opposable à toutes les personnes se prévalant de son décès ou de toute transmission de ses droits.

16.6 La signature de tout avis remis par la Société peut être manuscrite ou imprimée, ou partiellement manuscrite et partiellement imprimée.

17. Divisibilité. Toute disposition des présents Statuts qui est ou deviendrait illégale, invalide ou inapplicable sur tout territoire concerné par les présents Statuts sera, eu égard audit territoire, inefficace dans la mesure de l'interdiction ou de l'inapplicabilité en question et sera traitée pro non scripto et dissociée du reste des présents Statuts, sans venir invalider les dispositions restantes des Statuts ni altérer la validité ou l'applicabilité de la disposition concernée sur tout autre territoire.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. MAUSKE et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 juillet 2013. Relation: LAC/2013/31370. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 9 juillet 2015.

Référence de publication: 2015114596/1710.

(150122174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

HDL Enterprises, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 177.883.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2015.

Référence de publication: 2015114358/10.

(150122138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.

IK Investment Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 54.637,50.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 98.911.

Extrait d'un contrat de transfert de parts sociales

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales daté du 2 juillet 2015 que la société MAJA Vermögensverwaltungs-gesellschaft GmbH a transféré à Detlef Dinsel Vermögensverwaltungs GmbH, une société régie par les lois d'Allemagne, ayant son siège social au Isestrasse 117, 20149 Hambourg, immatriculée auprès du Registre des Sociétés de Hambourg sous le numéro HRB 121317 (i) 823 parts sociales préférentielles de classe F, (ii) 823 parts sociales préférentielles de classe G, (iii) 823 parts sociales préférentielles de classe H, et (iv) 823 parts sociales préférentielles de classe I.

Par suite du contrat susmentionné, les associés de la Société sont les suivants:

Nom des associés	Nombre de parts sociales détenues
FATBUREN Europa BV	1.344 parts sociales ordinaires de classe A
Christopher Masek	823 parts sociales préférentielles de classe F 823 parts sociales préférentielles de classe G 823 parts sociales préférentielles de classe H 823 parts sociales préférentielles de classe I
Mads Ryum Larsen	343 parts sociales préférentielles de classe F 343 parts sociales préférentielles de classe G 343 parts sociales préférentielles de classe H 343 parts sociales préférentielles de classe I
James William Yates	206 parts sociales préférentielles de classe F 206 parts sociales préférentielles de classe G 206 parts sociales préférentielles de classe H 206 parts sociales préférentielles de classe I
Detlef Dinsel Vermögensverwaltungs GmbH	823 parts sociales préférentielles de classe F 823 parts sociales préférentielles de classe G 823 parts sociales préférentielles de classe H 823 parts sociales préférentielles de classe I
Stellaris AB	398 parts sociales préférentielles de classe F 398 parts sociales préférentielles de classe G 398 parts sociales préférentielles de classe H 398 parts sociales préférentielles de classe I

International Kapital Investment Partners S.à r.l.	398 parts sociales préférentielles de classe F 398 parts sociales préférentielles de classe G 398 parts sociales préférentielles de classe H 398 parts sociales préférentielles de classe I
Anders Petersson	261 parts sociales préférentielles de classe F 261 parts sociales préférentielles de classe G 261 parts sociales préférentielles de classe H 261 parts sociales préférentielles de classe I
Remko Hilhorst	261 parts sociales préférentielles de classe F 261 parts sociales préférentielles de classe G 261 parts sociales préférentielles de classe H 261 parts sociales préférentielles de classe I
Stanhope Invest S.à r.l.	261 parts sociales préférentielles de classe F 261 parts sociales préférentielles de classe G 261 parts sociales préférentielles de classe H 261 parts sociales préférentielles de classe I
Cosigrande AB	261 parts sociales préférentielles de classe F 261 parts sociales préférentielles de classe G 261 parts sociales préférentielles de classe H 261 parts sociales préférentielles de classe I
Total	1.344 parts sociales ordinaires de classe A; 4.035 parts sociales préférentielles de classe F; 4.035 parts sociales préférentielles de classe G; 4.035 parts sociales préférentielles de classe H; 4.035 parts sociales préférentielles de classe I.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2015.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2015113241/65.

(150121387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2015.

Netflix Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 162.772.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2015.

Référence de publication: 2015113446/10.

(150121218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2015.

ALM Group, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 161.166.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 05 juin 2015.

Pour statuts coordonnés

Maître Jacques KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2015113921/13.

(150123421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2015.